

**EN VISIO-CONFÉRENCE** 



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

**PROJET 2020** 

Fédération des acteurs & Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles

35 rue Crucy 44 000 Nantes 02.85.52.67.04 - accueil@famdt.com



## Éléments du Bilan 2019

## Projet 2019

l.	Ordre du jour de l'Assemblée Générale	3
II.	Rapport Moral 2019-2020 du président de la FAMDT	5
III.	Où en sommes-nous en 2019 ?	9
IV.	Éléments de bilan sur l'année 2019	12
V.	Les axes d'activités et la réalisation des objectifs	14
A.	Fédérer les adhérent $\cdot$ e $\cdot$ s, consolider la connaissance du secteur des musiques, danses trad	itionnelles et du
то	de et renforcer la structuration territoriale	14
1	L'accompagnement et le soutien aux adhérent∙e·s	14
2	La stratégie régionale et territoriale de la FAMDT en 2019	16
3	L'observation et la production d'études et d'analyses	17
	a) L'observation participative et partagée	17
	b) Recherche-action, colloques et études	17
В.	La consolidation des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération en 2	019 18
1	Le spectacle vivant	18
2	Le travail autour de la danse	21
3	La politique patrimoniale de la FAMDT	21
4	Étude pour la préfiguration d'un portail des musiques et des cultures de l'oralité	22
C.	Les formations et la question des transmissions	23
1	La formation des bénévoles	23
2	Les bourses de compagnonnages FAMDT - Adami en 2019	24
3	La formation « Cadre de l'éducation populaire et des droits culturels »	25
4	Les musiques et danses du monde dans les conservatoires d'Île-de-France	25
D.	La dimension partenariale, interfédérale et européenne de la FAMDT	25
1	Dynamiques inter-réseaux et de coopérations	25
2	L'exploration des enjeux européens et internationaux par la FAMDT	27

Page 1 / 56



#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 I PROJET 2020 3) Les rencontres nationales, régionales et territoriales a) Les événements organisés - co-organisés et en partenariat 29 VI. Les moyens mis en œuvre 31 A. La dynamique associative et participative de la FAMDT 31 1) Le Conseil d'Administration et le bureau 31 2) Les adhérents 31 32 3) L'Assemblée générale et les rencontres nationales de la FAMDT 4) Les commissions et les groupes de travail 33 В. L'information et la valorisation des activités de la fédération 33 1) La communication au service du projet fédéral 33 2) Les ressources humaines 34 С. Les éléments budgétaires 35 Analyse globale et constats généraux de l'année 2019 1) 35 2) Le compte de résultat 35 Les produits 35 a) 36 b) Les charges D. Comptes annuels au 31/12/2019 et rapport du commissaire aux comptes 37 VII. **Conclusion** 48 VIII. PROJET 2020 : Diversité, travail et coopération 49 Α. Les axes du projet 2020 49 b. Mutualisation et services partagés 53

54

С.

Budget prévisionnel 2020



### I. Ordre du jour de l'Assemblée Générale

#### 14H00 / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport moral par le Président Ricet GALLET ;
- Bilan d'activité 2019 et projet 2020 par le BUREAU DE LA FAMDT ainsi que Alban COGREL (directeur) et Nathalie
   DECHANDON (administratrice générale) Support visuel présenté en PPT.
- Rapport financier 2019. Lecture du rapport par Monsieur GOUTTENÈGRE (Commissaire aux comptes) et présentation des tendances budgétaires de l'année 2019 par Josette RENAUD, trésorière et Nathalie DECHANDON, administratrice générale. Vote du budget et affectation du résultat.
- Budget prévisionnel 2020 (Josette RENAUD et Nathalie DECHANDON), vote du budget.
- Face à la situation sanitaire exceptionnelle, le CA de la FAMDT propose de permettre aux adhérent·e·s d'effectuer une adhésion symbolique à 1 euro pour les structures les plus touchées sur cette année 2020. Démontrons que le collectif est la meilleure solution face à cette crise. (Vote de l'AG).

#### 16H30 / ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élection des membres du collège des relais territoriaux : les membres du collège sont : AMTA (David DE ABREU), CMTRA (Aurélie MONTAGNON), Dastum (Gaëtan CRESPEL), Herri Soinu (Pierre HAIRA), UPCP-Métive (Josette Renaud), CRMT en Limousin (Ricet GALLET), Collectif Musiques et Danses du Monde en Ile-de-France (Max LEGUEM), PRMA Réunion (Jean-François CADET), Le Nouveau Pavillon (Maël HOUGRON), Hart Brut (Laurent MOULÉDOUS), La Loure (Yvon DAVY).

Les membres sortants en 2019 sont : AMTA (David DE ABREU) et CRMTL (Ricet GALLET)

#### Candidature:

- Élection des membres du collège associations et autres formes juridiques : Les membres sortants en 2019 sont : le CPMDT (Marc ANTHONY, Jean-François VROD, Christophe SACCHETINI), Compagnie Montanaro (Zoé LECLAIRE), Collectiu Còp-Sec (Clément CHAUVET), Cooperzic ! (Julien REGI), DROM (Zsofia PESOVAR), Villes des Musiques du Monde (Kamel DAFRI, André FALCUCCI), LA FÉDÉRATION RÉGIONALE Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile-de-France (Max LEGUEM), Sirventès (Joël MESPOULÈDE, Nathalie MARTY), Mustradem (Jérôme HAMON). 3 places supplémentaires suite aux passages de 3 administrateurs en Relais territoriaux.
- Proposition d'un échange collectif avec les adhérent.e.s autour du travail mené sur l'année 2019 À l'occasion de la crise que provoque la pandémie du Covid-19, il nous parait également essentiel

Page 3 / 56





de nous interroger sur la reprise de l'activité dans une perspective de soutenabilité environnementale, sociale, économique et démocratique. L'AG peut être un moment pour identifier les mesures structurantes et ouvrir un échange collectif.

• • •







Crédit photo : Éric Legret







#### II. Rapport Moral 2019-2020 du président de la FAMDT

Cher·ère·s adhérent·e·s,

En introduction de ce rapport moral, il me semble essentiel de rappeler le contexte sociétal dans lequel se déroule cette assemblée générale inédite.

Au moment de rédiger ce rapport moral, portant sur l'année 2019 – exercice toujours compliqué quand il s'agit de parler d'une année passée, six mois après sa fin, dans ce monde où tout va si vite que le mois de décembre paraît en juin être d'un autre siècle - nous sommes en mai 2020, soit en pleine explosion de la pandémie du Covid-19 qui nous traverse tou·t·e·s au plus profond de nos vies et de nos quotidiens. Et ce n'est plus d'un autre siècle que l'on parle mais d'une autre vie...

À l'époque nous étions loin de nous douter de l'imminence de la crise qui allait atteindre la planète entière. Pourtant déjà, pendant plusieurs mois de cette année 2019, des centaines de milliers de citoyen·ne·s se sont rassemblé·e·s sur les ronds-points pour exprimer leurs colères et leur désespoir face à des difficultés économiques et sociales parfois insurmontables. Des milliers de jeunes ont aussi défilé dans les rues pour dénoncer l'attentisme et l'immobilisme dominant devant l'urgence écologique. Et puis ce qui semblait hier encore être un mauvais rêve d'un roman d'anticipation à la George Orwell est devenu notre réalité sociétale dans cette crise sanitaire systémique. Les commentateur·trice·s politiques parlent de « séisme », de « tremblement de terre ». Ayons l'humilité de ne pas savoir encore dire où nous pouvons « atterrir » ?

Cette crise sanitaire que nous traversons pose finalement de façon directe les questions essentielles : quel est le sens de nos vies et comment voulons-nous organiser nos relations, nos interdépendances, notre manière de faire humanité ensemble ?

Elle démontre, une fois de plus, que les politiques conduites sous la seule optique du profit et de la concurrence, pour mener au « bien-être » sur notre planète sont catastrophiques. Le pragmatisme nous enjoint, aujourd'hui, à nous questionner sur notre volonté à bien-vivre ensemble. Loin des discours guerriers et des urgences autoritaires fondés sur le mythe du chef qui préparent aux restrictions de libertés, aux replis sur soi, aux stigmatisations voire à la délation et à la confrontation rageuse, nous défendons à la FAMDT la nécessité impérieuse du soin, de la solidarité, de l'émancipation, de l'égale dignité et de la paix. Cela remet au centre du débat l'exigence des droits fondamentaux et de l'approfondissement démocratique au cœur du projet fédéral que nous portons.

À ce stade, la crise que nous traversons est sociétale, plurielle et aura de lourdes conséquences sur la diversité que nous représentons. La situation que génère la pandémie COVID-19 questionne de manière drastique nos modèles socio-économiques et bouscule les illusions d'une croissance infinie, en capacité de prévenir une telle catastrophe sanitaire comme de prendre soin de la société ici et maintenant. Parce que cette crise est plurielle, cette

Page 5 / 56





crise nous concerne et nous interroge directement dans notre action en tant que fédération nationale reconnue par l'État, en tant qu'institution culturelle fédérant aujourd'hui 139 structures mettant en œuvre une diversité d'initiatives pour construire, défendre et apporter des solutions nouvelles pour plus de justice sociale, plus de démocratie et pour renforcer le « vouloir vivre ensemble » et les droits humains. Une institution, un collectif, qui se revendique comme mouvement d'éducation populaire et porte au cœur de son projet le référentiel des droits culturels.

Cette pandémie révèle de manière accrue les inégalités sociales, l'inadaptation des infrastructures publiques à répondre aux besoins essentiels, la faiblesse des politiques publiques arc-boutées sur les restrictions budgétaires et non sur l'intérêt pour toutes et tous. Dans les moments de grandes crises économiques et sociales, se pose toujours, de manière fondamentale, la question de l'intérêt général.

Les réponses sont multiples et dans leurs déploiements, ce que nous revendiquons depuis des années a une grande place à tenir comme modèle de société, avec cette exigence que la puissance publique, à tous les échelons, prenne pleinement ses responsabilités en tant que garant de l'intérêt général.

Notre combat vous le savez est celui de la défense des droits culturels et de l'implication pleine et entière dans ce référentiel que nous défendons et portons. La situation que nous vivons met en lumière ce que nous revendiquons depuis de nombreuses années, il ne suffit plus de diffuser des biens culturels, d'assurer l'accès à la culture pour tou·te·s pour améliorer la société, c'est-à-dire pour contredire une tendance à l'inégalité croissante et à l'exclusion. Il nous semble bien plus nécessaire de travailler sur des représentations de la société ou de son organisation, qui sont des représentations culturelles, à travers l'affirmation de la démocratie culturelle, des droits culturels, la mise en œuvre de cheminements culturels pour l'émancipation et le développement des capacités de chacun·e. C'est ce travail culturel qu'il est urgent de continuer à mettre en œuvre. Nous le savions, nous le savons, la situation actuelle nous donne raison, reste à trouver comment faire entendre et reconnaître ces valeurs, ces manières de travailler et de faire ensemble pour que ce que nous combattons depuis si longtemps, pour que ce à quoi s'attelle la FAMDT depuis 35 ans ne soit pas à nouveau balayé par l'individualisme, l'utilitaire, la confrontation...

En tant que président de la FAMDT, il est de mon devoir de veiller d'abord à respecter, promouvoir et défendre notre socle commun de valeurs en discussion et en travail avec les diversités qui composent notre champ. En tant que président d'une fédération nationale, je ne peux pas passer sous silence ce que nous vivons et nous devons re-questionner nos communs. Cette dimension doit faire l'objet de nos discussions à venir dans le cadre de cette assemblée générale et du projet fédéral. Nous ne pourrons plus faire comme avant.

Devant le contexte économique qui s'ouvre, nous allons devoir nous réinventer, muter, pour apprendre à vivre avec cet « Après ». Nous ne pouvons que déplorer les difficultés qui s'exercent une fois de plus sur les personnes







les plus pauvres et fragiles (quartiers populaires, violences intrafamiliales, exilé·e·s et sans papier, personnes migrantes, réfugié·e·s, SDF... et bien d'autres), dont les conditions de vie se sont dégradées et se dégraderont encore.

C'est dans ce contexte général que notre fédération doit porter les combats pour demain, qui sont les nôtres, ceux de nos associations affiliées, pour vous être utile et agir collectivement. Il serait ridicule et immature que nous refusions de regarder cette triste réalité sous prétexte qu'il ne faudrait pas « plomber l'ambiance ». Notre rôle de fédération est bien d'essayer par tous nos moyens d'organiser l'action à travers notre outil fédéral pour protéger la vie. Alors quitte à nous battre, faisons-le avec joie, force et vigueur dans ces temps incertains. Osons dire à la face du monde comment vos dynamiques, vos projets, vos inventions, sont éminemment importants et au cœur des enjeux sociétaux à venir. Les propositions et les actions suivantes renforcées ou initiées en 2019 vont dans ce sens : elles allient responsabilité publique, implication de la société civile et orientation vers une économie engagée pour une transition écologique, pour une résolution de crise, porteuse de solutions pour un avenir commun, plus juste et solidaire.

Le rapport d'activités de cette année 2019 est le reflet de ces dynamiques collectives et éthiques. Elles sont de plus en plus partagées puisque 15 structures nous ont rejoints cette année. Qu'il·elle·s soient les bienvenu·e·s. Il montre aussi, à nouveau, comment le choix que la FAMDT a pu faire de s'inscrire dans des dynamiques collectives, interfédérales, syndicales, au sein de l'Ufisc (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), du SMA (Syndicat des Musiques Actuelles), des GTMA (Groupe de Travail Musiques Actuelles, Ministère de la Culture) d'y consacrer du temps de travail, de l'énergie, des agacements et des frictions parfois, était la bonne. La FAMDT a trouvé tout de suite sa place et a montré ses compétences et son utilité, a su défendre ses valeurs, dans la mobilisation collective qui s'est mise en place dès les premières mesures annoncées contre la crise du Covid-19.

Je veux, pour tout cela, remercier le bureau et le conseil d'administration pour la qualité de leurs travaux et de leurs échanges tout au long de cette année 2019 comme en ce début de 2020. Remercier chacun·e des administrateur·trice·s pour son engagement, sa disponibilité, sa participation active. Je remercie tout particulièrement les personnalités associées de CA qui donnent de leur temps pour participer aux travaux de ce conseil d'administration et de la fédération en général : Manu Théron, Morgane Montagnat et Michel Lebreton.

Je veux aussi remercier ici l'équipe salariée : Bernard Guinard qui a quitté la direction de l'association il y a un an et dont la volonté permanente d'inscription de la FAMDT dans des réseaux professionnels et dans la défense des droits humains fondamentaux montre en ces temps complexes sa pertinence et son acuité. Alban Cogrel, qui lui a succédé il y a un an aussi, dans une relation de transmission et de confiance et qui a poursuivi sans relâche cette volonté de solidarité et de co-construction. Nathalie Dechandon qui a si bien trouvé sa place dans cette nouvelle équipe et dont les compétences complémentaires à celles d'Alban ont montré toute leur efficacité dans cette crise. Emilie Tireau qui poursuit sa formation professionnelle après son contrat de professionnalisation achevé en août







2019 et Louise Villain, salariée occasionnelle de la FAMDT mais si précieuse pour l'organisation et la régie de nos assemblées générales, rencontres nationales ou autres événements fédéraux.

Je veux en outre avoir une pensée pour l'équipe de l'UPCP-Métive, à Parthenay, qui avait proposé d'accueillir cette assemblée générale et les rencontres nationales 2020 à l'occasion des 50 ans de l'UPCP. Cette équipe a travaillé, en amont, pour l'organisation et a accompagné leur annulation. Nous leur en savons gré à chacun·e d'entre eux·elles comme aux partenaires locaux et régionaux qui s'étaient mis au travail avec nous sur ces deux jours.

Merci enfin aux adhérent·e·s présent·e·s qui démontrent ainsi leur attachement à un projet fédéral qui, dans une période aussi difficile, est particulièrement utile.

Soyons solidaires, actif·ve·s, prenons aujourd'hui toutes les initiatives qui permettront le développement de la FAMDT. Dans cette période confuse, la seule question qui vaille pour chacun e d'entre nous, la seule question éthique, n'est pas de savoir « ce que nous pouvons faire » mais « ce que nous devons faire », ensemble, collectivement.

Ricet Gallet, président de la FAMDT,

Juin 2020











#### III. Où en sommes-nous en 2019?

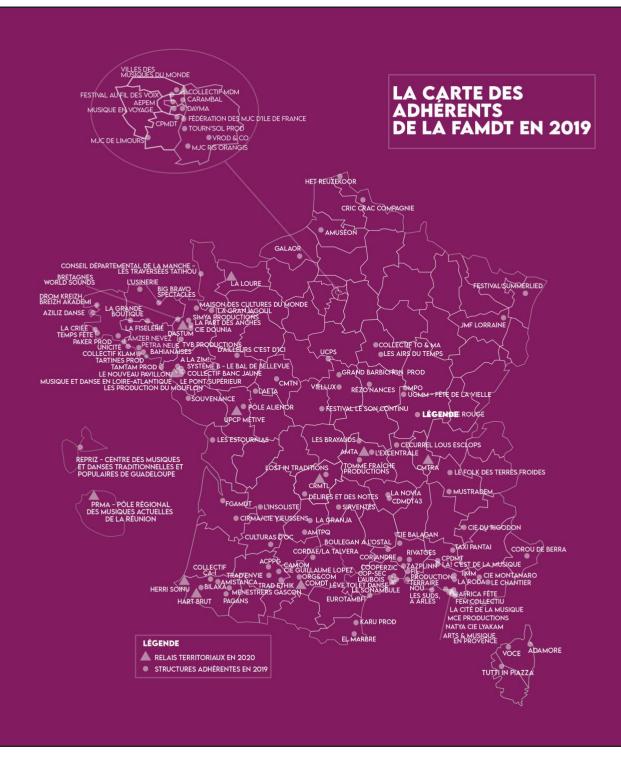
La FAMDT rassemble, en 2019, **139 structures de musiques, danses traditionnelles et du monde** réparties sur l'ensemble du territoire national et sur les territoires ultra-marins (Île de la Réunion, Guadeloupe...). 139 structures qui développent des projets artistiques et culturels et conjuguent une pluralité d'activités : création et diffusion de spectacles ou d'événements, actions culturelles et éducatives sur le territoire en relation directe avec les personnes, transmissions de savoir-faire et soutien au développement de la pratique en amateur, valorisation des patrimoines et de leurs diversités, création et travail en collectif. Particulièrement attentives aux contextes, aux personnes et aux acteur-trice-s des territoires sur lesquelles elles agissent, les structures réunies au sein de la FAMDT, portent des missions d'intérêt général et se placent dans une dynamique d'utilité sociale. Se reconnaissant des valeurs que nous portons autour du référentiel des droits culturels, de l'éducation populaire et du patrimoine culturel immatériel, elles s'appuient sur les principes de défense des droits humains, de coopération et de co-construction de l'action d'intérêt général.

La Fédération au cours de cette année a continué de s'inscrire dans les objets qui sont les siens à savoir :

- Fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques, danses traditionnelles et du monde ;
- Structurer les adhérent·e·s, consolider la connaissance du secteur des musiques et danses traditionnelles et renforcer la structuration territoriale ;
- Animer le réseau des adhérent·e·s et les accompagner dans les mutations des pratiques et des enjeux du secteur des musiques et danses traditionnelles;
- Valoriser les travaux de la fédération et les initiatives portées par les adhérent·e·s.







Page 10 / 56





La vitalité et le dynamisme d'une fédération comme la nôtre tiennent beaucoup à l'implication de ses adhérent·e·s et des membres de son conseil d'administration qui sont les meilleur·e·s ambassadeur·drice·s de son projet. Comme évoqué par Ricet Gallet, vous représentez dans votre grande diversité (en projets, taille et réalités territoriales), l'ensemble de la filière et de « l'écosystème » des musiques, danses traditionnelles et du monde. Notre fédération au fil des années s'est ouverte et transformée pour prendre en compte le contexte professionnel et politique et la diversité des nouveaux·elles acteur·trice·s impliqué·e·s dans celle-ci. Le nombre et la diversité des partenaires présent·e·s et des adhérent·e·s mobilisé·e·s lors des temps forts sur l'ensemble des événements que nous organisons témoignent de l'intérêt suscité par nos initiatives et par les idées que nous avançons !

Par vos activités sur le terrain, vous portez et partagez au quotidien un ensemble de valeurs que porte la fédération dont les enjeux apparaissent aujourd'hui essentiels pour favoriser le vivre-ensemble à l'heure où le repli sur soi s'étend dans notre société : la valorisation des richesses de la diversité culturelle, la circulation des œuvres et des artistes, les enjeux de la coopération Nord/Sud et la promotion des échanges internationaux équitables, la défense des droits culturels, la prise en compte des pratiques artistiques en amateur, l'affirmation de l'existence de structures exerçant des missions d'intérêt général sans lucrativité...

Le contexte général nous oblige, plus que jamais, à nous réunir, à se fédérer, à faire front et produire de l'intelligence collective. La crise sanitaire que nous traversons, dont on peut à ce jour seulement entr'apercevoir les conséquences sociales, économiques, politiques et géopolitiques, nous oblige à interroger nos modèles et nos modes de faire. Elle a mis en lumière les fragilités, les vulnérabilités et les « failles » de notre écosystème et la nécessité de poursuivre nos coopérations.







#### IV. Éléments de bilan sur l'année 2019

La FAMDT a choisi de consolider plusieurs entrées afin de contribuer au développement et à l'ancrage du champ artistique et culturel des acteur·trice·s des musiques, danses traditionnelles et du monde. On peut relever quelques éléments clés de bilan des actions poursuivies par la FAMDT en 2019.

## <u>L'accompagnement des dynamiques d'acteur·trices : renforcer les valeurs et les pratiques de la FAMDT</u>

- Pour un engagement culturel et solidaire approfondi au niveau national à travers l'implication pleine et
  entière dans le référentiel des droits culturels (<u>Formation cadre en éducation populaire avec la FRMJC lle de</u>
  <u>France</u>, implication et suivi du travail porté par l'<u>UFISC</u> sur les droits culturels, implication dans le cadre du
  travail mené sur <u>les préconisations pour la Région Nouvelle-Aquitaine autour des Droits culturels des</u>
  <u>personnes</u>);
- Au niveau régional, participation à une trentaine de rencontres des adhérent·e·s et partenaires sur les territoires, appui aux dynamiques ainsi que des temps de rencontres et de formations ;
- Exploration du champ européen et international afin d'engager une logique plus structurante à cette échelle de travail pour la fédération (Music-Connect, Live DMA, European Music Folk network);
- Aboutissement de l'étude de préfiguration autour du portail des musiques et des cultures de l'oralité.

#### La contribution active à la définition des politiques publiques et des cadres normatifs : co-construire

- Reconnaissance des musiques, danses traditionnelles et du monde dans le champ professionnel :
   participation régulière aux espaces et réunions du Groupe de Travail des Musiques Actuelles (GTMA) au
   ministère de la culture, aux concertations institutionnelles notamment avec la finalisation du travail sur les
   préconisations du groupe de travail « À l'écoute du monde » (Retrouvez le document de synthèse);
- Contribution collective sur les politiques nationales culturelles prenant en compte les initiatives des musiques, danses traditionnelles et du monde ainsi que les travaux sur les différents textes réglementaires ou la mise en place du Centre National de la Musique avec l'intégration des principes de droits culturels, de coopération/concertation.

#### Le travail en ouverture et en coopération continue avec d'autres : faire ensemble et décloisonner

- Renouvellement de l'implication au sein du bureau de l'<u>Ufisc</u> pour la deuxième année consécutive (binôme président / directeur);
- Partenariats et coopération avec de nouveaux réseaux : <u>Les Jeunesses Musicales de France</u>, <u>le réseau jeune</u>
   public RAM-DAM, Les Oiseaux de Passage, <u>le Collectif RPM</u>, <u>Les Localos</u>...

Page 12 / 56





- Renforcement des partenariats de recherche-action avec plusieurs écoles et universités (Pacte Territoire Grenoble, Université Marne-la-Vallée, Université de Paris-Est Créteil);
- Mise en œuvre de nos rencontres nationales, rencontres ouvertes et co-construites avec nos partenaires à Lorient et Ploemeur;
- Implication au sein des travaux de l'inter-fédérations et réseaux d'acteur-trice-s du secteur de la musique (Fevis, France festivals, FUTURS COMPOSÉS, Grands Formats, AJC Jazz, Zone Franche, FELIN, Férarock, Radio Campus France, Collectif Culture Bar-Bars, Ufisc, ensemble des réseaux territoriaux d'acteur-trice-s...);
- Sensibilisation, appui aux chantiers coopératifs, sensibilisation et valorisation des expériences et travaux de fonds: GT ruralité, GT ingénierie de l'accompagnement avec <u>Association Opale</u>, GT spectacle vivant, GT amateurs, GT diversité et égalité avec <u>l'espace de coopération Wah pour la diversité et l'égalité dans les</u> musiques.

### <u>L'amélioration du fonctionnement de la fédération et mise à disposition d'outils et services</u> mutualisés et de ressources : incarner les valeurs et les coopérations

- La FAMDT fonde sa démarche sur un fonctionnement associatif à la fois dynamique, participatif et ouvert, qui repose notamment sur des moyens collectifs mis au service de l'ensemble de ses adhérent⋅e⋅s et les objectifs d'intérêt général couverts par la fédération ;
- Le bureau a été renforcé dans son fonctionnement (1 rendez-vous une fois par mois) ;
- L'année 2019 voit la situation économique se stabiliser et se développer à travers de nouveaux financements (consolidation de l'aide de l'<u>ADAMI</u>, renouvellement de la convention cadre avec l'État en 2019 pour 4 ans, renouvellement pour 3 ans de la convention avec le <u>CNV</u>);
- Recrutement d'une administratrice générale, Nathalie DECHANDON, en duo avec Alban COGREL (ancien administrateur général qui devient directeur) et recomposition d'une équipe suite au départ en retraite de Bernard GUINARD - équipe recomposée à partir de juin 2019.

## La FAMDT a proposé tout au long de l'année, en coordination avec ses adhérent·e·s, des services mutualisés :

- Renforcement du lieu commun à Nantes avec la Fédélima, le live DMA et la possibilité d'avoir un « pied à terre » pour les adhérent·e·s qui le souhaitent (salle de réunion, bureau disponible) ;
- La mise à disposition de ressources et d'appuis pour les adhérent·e·s (formations, notes ressources...);
- La proposition d'outils de communication et de réflexion sur les chantiers (événements professionnels, newsletters, valorisation de travaux, etc.);
- Renforcement de l'appui aux adhérent es sur leurs besoins de travail au travers d'interventions diverses.

Page 13 / 56





#### V. Les axes d'activités et la réalisation des objectifs

A. Fédérer les adhérent·e·s, consolider la connaissance du secteur des musiques, danses traditionnelles et du monde et renforcer la structuration territoriale

#### 1) L'accompagnement et le soutien aux adhérent·e·s

La FAMDT accompagne ses adhérent·e·s par différents moyens. Conçu comme un processus au cœur du projet fédéral, l'accompagnement est une mission transversale qui se confirme. L'accompagnement est initié à partir de la sollicitation d'un·e adhérent·e de la FAMDT voire d'un réseau territorial d'acteur·trice·s souhaitant travailler à des logiques de structuration, de coopération et de renforcement collectif. Selon les situations, l'accompagnement peut durer de quelques heures (transmission de ressources, mise en réseau des adhérent·e·s, conseil juridique ponctuel...), à une présence sur un temps de réunion et/ou de réflexion ou encore, à quelques jours, voire plusieurs mois dans le cadre d'un processus de travail en réciprocité. Sur cette année 2019, la fédération a pu consolider cette mission qui est de plus en plus identifiée par les adhérent·e·s et elle développe depuis 2018 trois grands types d'accompagnement qui peuvent se croiser dans une même intervention :

- L'accompagnement d'un membre de la FAMDT par du conseil, notamment dans la structuration interne (gouvernance, organisation, RH...), les projets (projet artistique...) ou l'inscription de l'adhérent-e dans son contexte, ses relations partenariales...;
- L'accompagnement collectif notamment pour les projets de coopération entre acteur-trice-s. Par exemple le travail en Nouvelle-Aquitaine autour de la consolidation d'un collectif d'adhérent-e-s travaillant sur les musiques et danses traditionnelles ou bien encore le travail de mise en place de nouveaux relais territoriaux ;
- L'accompagnement à la concertation territoriale et régionale comme par exemple l'implication et la participation à des échanges et contributions dans le cadre de concertations régionales sur les politiques publiques en Bretagne, en Occitanie, en Île-de-France ou en PACA. Ce travail s'articule en lien et en partenariat avec certains réseaux territoriaux de musiques actuelles (le <u>Réseau des Indépendants de la Musique en Nouvelle-Aquitaine</u>, le <u>RIF</u>, la <u>dynamique de coopération en Bretagne</u>, etc.)

À cela, s'ajoute le suivi de projets spécifiques portés par les adhérent·e·s (le <u>festival Là C'est de la Musique</u> à Avignon, le <u>Prix des Musiques d'ICI</u>, etc.) et le soutien quasiment quotidien apporté via des entretiens téléphoniques et/ou des rendez-vous in situ. Ce travail est aujourd'hui essentiellement mené par le directeur et l'administratrice générale de la fédération. Il a eu tendance sur l'année 2019 à être porté également, par des administrateur·trice·s qui ont une fonction de relais et d'alerte sur les territoires au plus près des acteur·trice·s.

Page 14 / 56





Les réponses de la FAMDT s'adaptent en fonction de la nature de la problématique identifiée, dans leurs temporalités de mise en œuvre et les préconisations d'outils d'accompagnement possibles (<u>DLA</u>, mission spécifique, mise en réseau, formation...).

Les demandes sont, la plupart du temps, formulées sur des sujets précis. Les accompagnements sont aujourd'hui menés, dans la mesure du possible, en prenant en compte l'ensemble des problématiques de la structure mais également son contexte (géographique, social, politique, économique...) et se réfléchissent dans une dimension régionale, infra-régionale et territoriale articulée au travail en proximité sur les territoires. L'intérêt de cette approche est qu'elle permet d'envisager d'emblée une cohérence et une adéquation entre le projet de la structure et son environnement, mais aussi de faciliter la perspective de coopérations ou, du moins, de complémentarités entre différent·e·s acteur·trice·s (nous avons d'ailleurs participé à consolider des listes d'échanges entre adhérent·e·s sur les territoires régionaux) et à renforcer nos travaux avec certains réseaux territoriaux de musiques actuelles notamment.

En ce sens, la fédération accompagne, encourage et préconise, quand cela est opportun, la dynamique de mise en place de groupes de coopération sur les territoires via ses adhérent·e·s principalement (journées professionnelles, rencontres de formation, actions accueillies par des adhérent·e·s...). Elle répond également à des sollicitations de collectivités territoriales sur ce sujet dans le cadre de concertations (intervention en région Occitanie, intervention en région Bretagne, intervention en région Nouvelle-Aquitaine).

Comme en 2018, il est à noter toutefois que les sollicitations « en urgence » se multiplient, notamment autour des difficultés financières et budgétaires et de difficultés de relations avec les partenaires publics. Dans ce cadre, nous continuons notre expérimentation sur la mise en place d'un relais de trésorerie permettant à plusieurs structures adhérentes de la FAMDT de faire face à des difficultés de trésorerie temporaire. Sur l'année 2019, 4 structures ont pu bénéficier de ce soutien et nous avons mis en place un processus qui permet de faire des choix pour le conseil d'administration en ayant une bonne compréhension de la situation des adhérent·e·s concerné·e·s (bilans, comptes de fonctionnement, plans de trésorerie, éventuelles conventions, explicitation du contexte...).

L'affirmation pleine et entière du travail d'accompagnement par la fédération en prise avec le travail et les initiatives des adhérent-e-s est essentielle. La mission d'accompagnement doit se poursuivre dans la continuité de ce qui se développe, mais aussi être dans la capacité de mieux anticiper les situations d'urgence. Cet accompagnement se couplera d'un travail d'observation en 2020, appuyé sur une réflexion en équipe et au sein de la gouvernance fédérale afin d'associer les compétences nécessaires et ajuster les interventions en fonction des demandes. Nous poursuivrons le travail sur cet objet avec le centre ressource Opale-CRDLA Culture et l'UFISC.







#### 2) La stratégie régionale et territoriale de la FAMDT en 2019

La mise en réseau et le maillage du territoire ont continué d'être des priorités de la FAMDT en 2019. Dans plusieurs régions, nous avons constaté une augmentation significative du nombre des adhérent·e·s, et les demandes visant à fédérer les acteur·trice·s adressées à la fédération sont fréquentes. Dans un contexte de continuelle modification du paysage, la FAMDT poursuit son travail de **structuration régionale et de proximité sur les territoires**. Nous avons également accentué la mise en place des relais territoriaux. Cette question des relais est complexe car elle dépend du contexte politique de chaque région, du nombre des adhérent·e·s de la FAMDT, du nombre d'acteur·trice·s repéré·e·s. Sur l'année 2019, la fédération a accompagné la structuration de relais territoriaux comme Herri Soinu au pays basque (2018) ou le Collectif des Musiques et danses du Monde en Île-de-France avec un soutien à la coordination via la mission de Yoann Gauvry. Depuis 2018, le PRMA Réunion est devenu relais territorial, renforçant ainsi les liens entre la FAMDT et les acteur·trice·s de l'île de la Réunion. La démarche consiste aujourd'hui à articuler deux dynamiques fortes et complémentaires : la logique de réseau et la logique fédérale pour faire mouvement et réseau.

#### Ce travail pour le projet fédéral s'inscrit dans le temps long et permet de :

- Renforcer le maillage de la FAMDT sur l'ensemble des territoires et s'appuyer des relais territoriaux qui évoluent en permanence.
- Adapter le fonctionnement de la FAMDT aux évolutions du contexte (décentralisation et nouvelle organisation des territoires, réformes du dialogue social, montée en puissance des dynamiques régionales et territoriales...) et au besoin d'articulation des dimensions politiques et normatives du local à l'européen.
- Permettre à la FAMDT de disséminer / infuser / diffuser sur les territoires (ressources, rencontres et débats, formations, appui à la coordination...) ses principes, analyses, positions et propositions (coopération, économie solidaire, droits culturels, musiques et cultures de l'oralité, patrimoine culturel immatériel, transmissions, documentation, création...).
- Favoriser l'appropriation des sujets professionnels et amateurs par les acteur-trice-s des musiques et danses traditionnelles et du monde et leur implication / participation aux espaces de co-construction et au développement de leurs prises en compte au sein des réseaux territoriaux (réseaux musiques actuelles, champs patrimonial...).
- Nourrir et dynamiser la FAMDT des démarches et initiatives sur les territoires et consolider ainsi sa légitimité auprès des pouvoirs publics et des regroupements d'acteur·trice·s.
- Permettre et favoriser la rencontre, l'échange, voire l'action commune d'acteur-trice-s locaux-ales sur des problématiques communes.

Page 16 / 56





Cette dimension du travail fédéral restera une priorité forte pour l'année 2020 (évolution des relais territoriaux, maillage, rendez-vous sur l'ensemble des territoires, etc.).

#### 3) L'observation et la production d'études et d'analyses

#### a) L'observation participative et partagée

L'observation du réseau n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques sur l'année 2019 comme cela avait pu être le cas depuis 2013 sur le principe de <u>l'Observation Participative et Partagée (OPP)</u> via la <u>plateforme GIMIC</u>. En 2019, comme en 2018, le manque de personnel permanent au sein de l'équipe, les changements dans l'équipe n'ont pas permis la production de synthèses et d'analyse concernant les acteur-trice-s du réseau. En revanche, nous avons pu travailler avec d'autres fédérations et réseaux à une réflexion sur la possibilité de pouvoir mutualiser des compétences et des moyens sur cette dimension - <u>voir la note de travail sur cette perspective</u> -. Nous avons également maintenu notre engagement pour le développement d'une version V2 de la plateforme GIMIC. Cette question de l'observation couplée à la question de l'accompagnement reste un travail prioritaire qui permet de connaître, d'identifier et d'analyser notre secteur et ses enjeux.

#### b) Recherche-action, colloques et études

La FAMDT sur l'année 2019, a renforcé son travail de recherche-action concernant les musiques, danses traditionnelles et du monde présentes sur le territoire national et ultra-marin afin de faire avancer les réflexions collectives à propos de leur évolution dans le contexte sociétal actuel. Cette dimension « réflexive » est l'occasion de positionner la FAMDT comme un intermédiaire entre le monde de la recherche et notre champ d'activité, avec une posture de veille et une volonté de vulgarisation, assorties de la prise d'initiatives visant à orienter le travail des chercheur-euse-s dans notre champ disciplinaire.

Cette dimension est renforcée par les liens et les partenariats avec de nombreux·euses chercheur·euse·s (historien·ne·s, géographes, ethnomusicologues, économistes) également mobilisé·e·s comme personnes associées au sein de notre conseil d'administration : François Gasnault (sortant en 2019), Jean-Michel Lucas (sortant en 2019), Morgane Montagnat, etc. et compagnons de route de la fédération.

#### Les objectifs visés :

• Mettre en vitrine les recherches, les publications concernant la connaissance dans le domaine des musiques et danses traditionnelles, de leurs pratiques et en particulier leurs pratiques actuelles, de leurs acteur·trice·s, sur le territoire national (métropolitain et ultra-marin). Voir pour exemple la contribution effectuée pour les XIXe Rencontres du RIUESS sur le thème « Culture et ESS » organisé avec l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée les 15, 16 et 17 mai 2019 (voir l'article ici)

Page 17 / 56





- Mettre à disposition de la connaissance scientifique à l'attention des acteur-trice-s du réseau, par la description, l'étude, l'analyse musicologique et ethnomusicologique des musiques et danses traditionnelles, mais également par l'analyse ethnologique et anthropologique de ces pratiques culturelles, de leur évolution au sein de la société contemporaine.
- Développer des partenariats dans le domaine de la recherche scientifique avec d'une part, les réseaux régionaux et nationaux de réflexion et de valorisation des patrimoines culturels musicaux et chorégraphiques, d'autre part, les institutions tels que les laboratoires de recherche universitaire et les ministères concernés, afin d'accroître la compétence et la représentativité de la fédération. Exemple : partenariat réaffirmé avec l'Institut Interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain ou bien encore le CERMOSEM en Ardèche et ou le laboratoire PACTE de Grenoble, ainsi que le réseau du RIUESS (Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire).
- Accompagner et soutenir l'organisation de séminaires, colloques, rencontres et journées autour d'un thème intéressant la recherche musicologique, ethnomusicologique, anthropologique, sociologique, historique, dans le champ d'intervention de la fédération et de ses membres et éditer ou coéditer les résultats de ces recherches. Exemple : Rencontre autour de Musiques et (im)migrations avec le Nouveau Pavillon, Rencontre avec le festival des Suds à Arles intitulé « De l'oralité à la pratique, les enjeux de la transmission des musiques traditionnelles et du monde ».
  - B. La consolidation des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération en 2019

#### 1) Le spectacle vivant

La grande majorité des adhérent·e·s de la fédération s'inscrivent dans le champ du spectacle vivant. Nous nous devons, en tant que fédération, de valoriser, expérimenter des initiatives pour l'ensemble du secteur à travers de nombreux temps fort de coopération et de visibilité. Nous expérimentons plusieurs initiatives comme levier de développement et signal fort sur ce champ pour valoriser la richesse des productions et des créations. Dans ce cadre, nous travaillons plusieurs objectifs opérationnels :



- Favoriser la co-production de créations qui fédèrent les acteur·trice·s de la filière (artistes/producteur·trice·s, diffuseur·euse·s, label discographique);
- Mise en vitrine des projets de créations au travers d'appels à candidature pour favoriser la rencontre entre professionnel·le·s, programmateur·trice·s, diffuseur·euse·s etc. sur des scènes généralistes ;

Page 18 / 56





- Identifier, soutenir et renforcer de façon pérenne les lieux dédiés à la création et diffusion de musiques traditionnelles et du monde afin d'avoir un maillage de lieux ressources sur le territoire national ;
- Mieux accompagner les équipes artistiques et les producteur·trice·s et faciliter l'accès aux aides à la création et à la structuration attribuées par l'État notamment ;
- Faciliter l'accès aux aides existantes, et notamment celles du <u>CNM</u>, destinées aux producteur·trice·s pour qu'elles prennent mieux en compte les projets portés par des petites et moyennes structures ;
- Favoriser la mise en réseau des professionne·le·s et faciliter une meilleure connaissance du secteur au sein des différents réseaux, en lien avec les fédérations (Fédélima, associations de lieux labellisés ou non, etc.).

Dans ce cadre, cette année encore nous avons fait le choix de nouer des partenariats avec des festivals et des événements qui permettent de valoriser des créations portées par des équipes artistiques du réseau. Plutôt que de rester dans « l'entre-soi », nous tentons de toucher des diffuseur·euse·s « pluridisciplinaires » qui n'ont pas toujours la connaissance ou « l'appétence » pour les musiques traditionnelles et du monde. Dans ce cadre, la fédération n'est pas productrice des événements soutenus. Ci-dessous les initiatives prises dans ce cadre sur cette année.

• Le partenariat avec le festival *Là ! C'est De la Musique* a été reconduit dans des conditions similaires à 2018. Installé en plein cœur du Festival d'Avignon le festival *Là ! C'est de la Musique* nous entraîne sur les rives proches et lointaines des musiques traditionnelles et du monde. Quatre équipes artistiques liées à la FAMDT ont été diffusées suite à l'appel à candidatures : <u>Antoine Tato Garcia</u> et sa rumba catalane (<u>KARU PROD</u>), <u>San Salvador</u> et ses polyphonies percussives (<u>LOST IN TRADITIONS</u>), Bel Air de Foro et son métissage (<u>La Criée</u>) et <u>LAURENT CAVALIÉ</u> (<u>SIRVENTES</u>). Le festival se développe et mobilise de nombreux-euse-professionnel·le·s présent·e·s à Avignon pour le festival de Théâtre. Le festival a le mérite de donner de la visibilité à des projets de musiques traditionnelles, du monde et contemporaines de qualité. Dans ce cadre, la FAMDT bénéficie également d'un « pied à terre » sur Avignon et permet d'ancrer également une dynamique de rencontres et de partenariats pour mettre en débat des thématiques et chantiers en travail portés par la FAMDT. Sur cette année 2019, les jeunes oreilles étaient à l'honneur car la programmation



s'est ouverte au spectacle musical jeune public. Cela a permis d'inaugurer de nouvelles passerelles notamment la création d'une scène entièrement dédiée aux spectacles musicaux jeune public. Le festival reste un espace à investir pour en faire un endroit d'atterrissage permettant de retrouver de nombreux-euses adhérent-e-s et partenaires sur ce temps fort artistique en plein cœur d'Avignon.

Page 19 / 56





Nous renforçons notre engagement avec le <u>Festival Villes des Musiques du Monde</u> et le Collectif des Musiques et Danses du Monde en Île-de-France (relais territorial de la FAMDT) pour mettre en œuvre et développer le « <u>Prix des Musiques d'Ici</u> ». Le principe général de cette initiative est de soutenir l'émergence d'artistes issu-e-s des diasporas et de la richesse des musiques de France. Le Prix devient un véritable

dispositif de repérage et d'accompagnement d'artistes. Le Prix des Musiques d'Ici concerne à la fois des artistes issu-e-s des diasporas et des artistes français-e-s travaillant sur les répertoires musicaux des diasporas qu'il-elle-s côtoient. Le Prix permet de mettre en valeur le dynamisme de réseaux culturels qui échappent aux radars des circuits habituels. Le Prix propose une action concrète qui montre la richesse des musiques de France, dans la diversité de leurs origines. L'intérêt suscité auprès de nombreux-euses professionnel·le-s nous encourage à renforcer et à



développer l'initiative. Les lauréat·e·s ont bénéficié de différentes formes d'accompagnement, notamment une résidence de cinq jours rémunérés et une diffusion d'au moins cinq représentations de leur spectacle. Aussi, nous avons aidé à la rédaction de l'appel à projet, à l'embauche d'une chargée de production responsable de la coordination, à la valorisation de l'initiative auprès des partenaires (Ministère de la Culture, Centre National de la Musique, etc.).

• Le partenariat avec le <u>Festival Au Fil des Voix</u> a été reconduit. Toujours dans la perspective de valorisation des créations de ses adhérent·e·s, la FAMDT a soutenu et accompagné la programmation du concert « Mon Ombra e leu » de l'artiste musicien/chanteur Laurent Cavalié, diffusé le 12 février 2019 au sein d'une salle mythique : le Bal Blomet. À signaler la présence de diffuseur·euse·s, de

journalistes et de technicien·ne·s du Ministère de la Culture (DGCA) qui

suivent nos travaux.

Nous avons reconduit notre engagement et nos travaux autour du jeune public. Nous nous sommes comme l'année dernière impliqués en tant que partenaires du festival <u>Babel Minots</u>, qui organise une programmation sur plusieurs jours et plusieurs rencontres professionnelles. En 2019, c'est le spectacle « *La Note Magique* » de la <u>Compagnie Dounia</u> qui a été programmé. Parmi les suites occasionnées, le spectacle sera proposé en tournée par les Jeunesses Musicales de France sur la saison 2019/2020. Il s'agit d'un festival très intéressant qui permet de travailler une dynamique de rencontres et débats ainsi que de nouer des partenariats avec de nombreux-euses acteur-trice-s importants favorisant la







structuration d'une dynamique de réseau professionnel du spectacle musique jeune-public (<u>La Sacem</u>, <u>JM</u> <u>France</u>, <u>Le réseau</u> RAM DAM, etc).

#### 2) Le travail autour de la danse

La danse doit être mieux prise en compte dans le projet de la FAMDT en 2020. Les rencontres et l'actualité ont démontré les attentes de nos adhérent·e·s, des praticien·ne·s en général et du Ministère. Des pistes de travail sont en train de voir le jour, des partenariats historiques se sont rétablis rapidement. Plusieurs questions devront néanmoins être résolues : à la fois celle de la disponibilité de l'équipe permanente (l'équipe de la FAMDT étant



réduite pour l'instant à deux personnes) à travailler une coordination efficace, mais aussi à engager un travail pour s'entourer de compétences autour de la question, réfléchir à une personnalité associée au conseil d'administration et rechercher des moyens financiers nouveaux pour consolider ce chantier.

#### 3) La politique patrimoniale de la FAMDT

#### • La commission documentation

En 2019, la commission documentation s'est réunie une fois, en mars 2019, accueillie à Anost au sein de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne. Entre huit et dix personnes participent à cette commission qui se tient sur deux jours. À l'ordre du jour : les questions techniques des membres du réseau dont certain·e·s doivent gérer la migration de leurs bases de données, l'évolution du <u>Portail du patrimoine oral</u> (PPO), le bilan autour de la valorisation des archives, la gestion et la répartition de la subvention BNF au titre de « pôle associé ».

#### • Le pôle associé Bibliothèque Nationale de France

L'année 2019 a été une année « blanche » pour le pôle associé du fait d'un « turn over » très important à la <u>BnF</u> et de plusieurs incompréhensions qui perdurent. L'ensemble des personnes impliquées au sein de la commission documentation et le conseil d'administration de la fédération se sont mobilisés pour comprendre et faire évoluer cette situation. Le pôle associé BnF, par le financement qui lui était associé, a permis par le passé d'accélérer la numérisation et la mise en ligne des archives sonores constituées par ou déposées au sein du réseau, via le portail du patrimoine oral. Il a favorisé également une plus grande visibilité de ces archives et le partage de réflexions sur les enjeux de conservation, de sauvegarde et de promotion de ce patrimoine musical. Nous aspirons par conséquent à ce que la relation puisse être renouée en 2020 avec nos différents partenaires de la BnF (département de la





coopération et de l'audiovisuel pour l'essentiel). Ces opérations de numérisation se retrouvent sur les sites des structures adhérentes concernées et sur le portail du patrimoine oral.<sup>1</sup>

#### 4) Étude pour la préfiguration d'un portail des musiques et des cultures de l'oralité

Depuis deux ans, une réflexion a été engagée au sein du Conseil d'Administration afin de repenser l'articulation entre les différents axes de travail de la FAMDT et assurer une meilleure visibilité des interactions qui existent entre les actions patrimoniales et les champs du spectacle vivant, de la transmission et de la recherche... Le projet d'une grande bibliothèque numérique de l'oralité a été esquissé en 2017 avec le soutien de la <u>Direction Générale des Patrimoines</u> (DGPAT, Ministère de la Culture) pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité : cette étude et ce travail se sont poursuivis sur l'ensemble de l'année 2018 autour de la définition d'un Portail des musiques et des cultures de l'oralité.

Un prestataire a été retenu au début de l'année 2019 – le cabinet Digimob, installé à Lorient – avec lequel nous avons travaillé tout le printemps. Cela a abouti à la remise, en juillet 2019, d'un rapport final sur l'étude de faisabilité d'un tel portail pour permettre la création d'un espace spécifique pour la connaissance des cultures issues de l'oralité (musiques, traditions, mémoire des territoires...). Ce rapport a été présenté officiellement le 5 juillet au Ministère de la Culture à Paris en présence d'Isabelle Chave de la DGPA et de Marina Watremez, de la DGCA. Une autre réunion s'est tenue le 30 octobre, à nouveau au Ministère de la Culture, afin d'envisager la mise en œuvre pratique du portail. Il est à noter que plusieurs représentants des arts de la parole ont été associés à cette rencontre, intéressés par un tel outil.

Plusieurs constats sont constitutifs de ce projet :

• La nécessité de donner de la visibilité à des ressources nombreuses mais éparses ;



<sup>1</sup> Catalogue de chacun des centres du réseau FAMDT ( <u>Portail du patrimoine oral</u>): <u>AMTA</u> – Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne à Rioms ou <a href="https://lafeuilleamta.fr/archives-de-lagence">http://lafeuilleamta.fr/archives-de-lagence</a> / <u>CMTRA</u> - Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes à Villeurbanne / <u>COMDT</u> – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles à Toulouse / <u>CRMTL</u> – Centre Régional des Musiques Traditionnelles à Seilhac / <u>Dastum</u> – Archives du patrimoine oral à Rennes / <u>La Loure</u> – Musiques et traditions orales à Vire / <u>MPOB</u> Maison du patrimoine oral de Bourgogne à Anost / <u>MMSH</u> – Phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence / <u>MúSIC</u> – Musée des instruments à Céret / <u>UPCP-Métive - CERDO</u> – Centre d'Études, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité à Parthenay.



 La volonté de renforcer l'interaction entre les actions de la fédération (création, transmission, collectage, etc.).

La FAMDT se situe dans une interaction dynamique entre les enjeux patrimoniaux et ceux liés à la création artistique. Le mouvement des musiques traditionnelles a par ailleurs généré une scène dynamique et originale dont les productions restent largement à découvrir, tant d'un point de vue historique qu'actuel. Si de nombreux fonds sonores sont aujourd'hui disponibles en ligne, le travail n'en est qu'à ses débuts pour les fonds audiovisuels, photographiques ou papiers. Afin de développer plus encore l'interaction entre les dimensions patrimoniale et artistique, la FAMDT a travaillé en 2019 dans ce sens pour souligner cette richesse et cette interdépendance. Conçue comme un espace ressource croisant les documents de collectage et les créations contemporaines, les outils pédagogiques ou les études sur les musiques et traditions orales, ce portail des musiques et des cultures de l'oralité aura pour objectif de favoriser la visibilité des cultures de l'oralité et montrer leur modernité. Ce projet vise à constituer un espace de ressource numérique pour le patrimoine oral et musical de l'espace francophone et pour la création contemporaine en découlant. Un des axes essentiels dans la constitution de ce portail est de répondre aux besoins de la diversité des personnes qui s'intéressent aux musiques et traditions orales : artistes, chercheur·euse·s, enseignant·e·s et pédagogues, habitant·e·s, curieux·euses...

Sur les années 2020 et 2021, la FAMDT devra s'atteler à la mise en œuvre de ce travail structurel. Le portail, dans les années à venir, a pour ambition d'offrir au·à la visiteur·euse la vision la plus large de notre champ et de lui proposer des parcours aussi divers que les ressources disponibles. Un accompagnement sera effectué avec des spécialistes concernant le développement de ce portail. Il est à noter que nous avons pu obtenir un financement pour la mise en œuvre à hauteur de 30 000 euros par le Ministère de la Culture (Direction Générale des Patrimoines et Direction Générale de la Création Artistique).

C. Les formations et la question des transmissions

#### 1) La formation des bénévoles

Nous avons sur cette année 2019 continué de renforcer notre travail de formation pour les bénévoles associatif-ve·s de la fédération notamment dans le cadre des rencontres, temps fort et initiatives portées sur les territoires. Il s'agit de conduire des actions de sensibilisation, de mobilisation et de formation des acteur·trice·s autour des enjeux transversaux et spécifiques autour des musiques, danses traditionnelles et du monde. Ce travail s'inscrit dans le cadre du partenariat et du soutien avec le <u>Fonds de Développement de la Vie Associative</u> (FDVA). La FAMDT, à travers ces temps de rencontres, souhaite répondre à trois objectifs principaux :

Mobiliser les adhérent·e·s de la FAMDT et plus largement les acteur·trice·s culturel·le·s de l'Économie
 Solidaire et favoriser l'interconnaissance entre les acteur·trice·s d'un même territoire;

Page 23 / 56





- Faire monter en compétence les adhérent·e·s (équipes bénévoles et professionnelles) et renforcer leurs connaissances des enjeux et les modalités de structuration du champ culturel sur les dimensions professionnelles et citoyennes ;
- Encourager la réflexion collective et la mise en débat des analyses et des propositions et la définition de perspectives d'actions en commun.

Cette démarche s'est matérialisée concrètement dans le cadre de nos rencontres nationales en lien avec l'ensemble des ateliers ou bien encore autour de la <u>journée sur les droits culturels à Lyon organisée avec le CMTRA</u>, etc.

#### 2) Les bourses de compagnonnages FAMDT - Adami en 2019

Comme nous avons pu souvent l'évoquer, les musicien·ne·s professionnel·le·s du domaine des musiques traditionnelles et du monde cherchent, à certains moments de leurs parcours, à compléter leur formation initiale, à se spécialiser, à maîtriser un instrument ou un répertoire qui les attire et les passionne... Les propositions de formation professionnelle continue dans ce domaine sont peu nombreuses, du fait de la rareté de certains instruments, de certains répertoires mais aussi d'un mode de transmission essentiellement oral. Les bourses de compagnonnage FAMDT/ADAMI répondent en grande partie à ce besoin. Le principe est simple : le·la boursier·ère choisit un·e formateur·trice avec lequel·laquelle il·elle élabore des contenus pédagogiques. La transmission s'effectue alors dans le cadre d'une relation interpersonnelle, individualisée. Chaque année, des compagnonnages s'effectuent dans ce cadre, pendant 10 jours. 10 boursier·ière·s ont pu bénéficier de ce dispositif cette année (2 bourses complémentaires par rapport à 2018). Nous avons dans le cadre du dispositif reçu 26 dossiers de candidature.

Le dispositif, géré par la FAMDT, permet d'accompagner et connaître au plus près les projets de transmission et de création dans le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde. Les candidat·e·s sont très demandeur·euse·s d'informations et de conseils sur le montage des dossiers, la réalisation des bilans et du suivi, ce qui nécessite une ingénierie et un accompagnement spécifique pour la fédération. Sur les contenus, les retours des boursier·ère·s et des formateur·trice·s sont très positifs. Les formations ont rempli leurs objectifs dans le cadre des projets pédagogiques envisagés et dans la dynamique de professionnalisation et de consolidation du parcours des musicien·ne·s. Il reste difficile de mesurer précisément l'impact des bourses de compagnonnage sur l'insertion professionnelle des musicien·ne·s. Nous constatons cependant que ces bourses génèrent souvent des collaborations entre formateur·trice·s et boursier·ère·s. Retrouvez ici le bilan écrit qualitatif sur les boursier·ère·s 2019 présentant les points positifs, les réflexions à mener ainsi que le témoignage de boursier·ère·s.







#### 3) La formation « Cadre de l'éducation populaire et des droits culturels »

L'année 2019 a été marquée par le travail avec la <u>Fédération Régionale des MJC d'Île-de-France</u> (adhérente FAMDT) pour la mise en œuvre de la formation « cadre de l'éducation populaire et des droits culturels ». Au cœur de la formation, la dimension éducative (et non la méthodologie de projet) et la question du projet de société. En effet, les mutations profondes de notre société, qu'elles soient socio-économiques, démocratiques, environnementales, géopolitiques, posent aux acteur-trice-s de l'éducation populaire des défis immenses pour aujourd'hui et demain. En ce sens, il a paru essentiel à la FAMDT de pouvoir s'investir sur le référentiel des droits culturels pour accompagner le programme pédagogique de la formation, construit en partenariat avec l'Université de Paris-Est Créteil. De plus, la conduite du projet de formation s'inscrit dans un axe éducatif fort de l'éducation populaire lié à un environnement toujours plus complexe dans lequel les incertitudes deviennent la norme. Dans ce cadre, la FAMDT pilote en coordination avec la MJC, le module droits culturels, en s'appuyant sur l'expérimentation *Volontaires pour les droits culturels en Nouvelle-Aquitaine* autour de Jean-Michel Lucas et Aline Rossard.

Retrouvez l'ensemble du programme de formation ici

#### 4) Les musiques et danses du monde dans les conservatoires d'Île-de-France

En partenariat avec le collectif de musique et danse du monde en Île-de-France, nous avons fait le choix de mener une étude exhaustive portant sur l'ensemble des conservatoires agréés par l'État qu'ils soient en rayonnement communal, intercommunal, départemental ou régional. Il s'agissait de comprendre comment ces lieux institués d'apprentissage de musiques et danses financés à plus de 90% par de l'argent public, prennent-ils en compte la diversité des esthétiques et des airs géographiques dont sont issues les musiques et danses en Île-de-France. Le souhait était, également, de créer des opportunités pour développer une meilleure prise en compte de cette diversité présente en région Île-de-France.

Retrouvez l'ensemble de l'étude ici.

#### D. La dimension partenariale, interfédérale et européenne de la FAMDT

#### 1) Dynamiques inter-réseaux et de coopérations

La FAMDT participe en tant que fédération à plusieurs espaces collectifs de travail. La FAMDT est membre :

- Syndicat des employeurs de l'animation (CNEA);
- Syndicat des Musiques Actuelles (<u>SMA</u>);
- <u>Du Collectif des Associations Citoyennes (CAC)</u>;
- Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC)-(membre du CA et du bureau) ;
- D'agi-son (la prévention des risques auditifs se pose aussi pour les musiques traditionnelles et du monde!).

Page 25 / 56















Un dialogue régulier est engagé avec l'ensemble des partenaires professionnels, sectoriels, partenaires publics nationaux et territoriaux de mobilisation citoyenne, partenaires de la recherche.

Depuis toujours, la FAMDT affirme la nécessité de travailler en complémentarité, en partenariat et en coopération avec les autres organisations du secteur dans un souci de partage des analyses, des compétences, et dans le but d'améliorer la capacité du secteur à agir et réagir au mieux face à des problématiques constatées ou émergentes. Ainsi la FAMDT s'investit dans de nombreuses structures et organisations professionnelles de la culture, de l'économie solidaire, de l'éducation populaire. De plus, la FAMDT contribue activement à la dynamique interfédérale et inter-réseaux notamment avec certains réseaux territoriaux de musiques actuelles, de nombreuses fédérations « musiques » à travers des réunions régulières d'information commune et de partage sur des chantiers communs. Cette dynamique s'incarne à la fois dans le travail que la fédération mène dans les territoires, auprès de ses adhérent·e·s, et dans les travaux menés à l'échelle du pays et de l'Europe. Ainsi, nous pouvons souligner le travail autour :

- Des dynamiques nationales et européennes de réflexion et d'action qui peuvent s'incarner dans des temps de réflexion communs à l'occasion de grands événements du secteur (<u>Biennale Internationale du Spectacle</u>, <u>Trans-Musicales</u>, <u>Pop Mind</u>...).
- Des temps liés à la vie de la fédération sur lesquels sont systématiquement invité·e·s partenaires et organisations (Rencontres territoriales, journées professionnelles de la FAMDT, <u>séminaires sur des sujets</u> <u>spécifiques ruralité</u>, journée sur la création dans les musiques trad, <u>rencontre sur les musiques des</u> (<u>im)migrations</u>...).
- Des implications importantes de la fédération dans d'autres instances (UFISC, SMA, AGI-SON, Collectif
   CNLII-Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants, Collectif des associations citoyennes, Live DMA depuis 2018, Collectif Bar-bars, Relais Culture Europe...).
- Participation et contribution à la préparation de l'événement européen POP MIND, un temps de réflexion à l'échelle européenne, initié en 2014 par la FEDELIMA et le réseau européen Live DMA, qui réunit depuis 2014 plus de 30 organisations françaises et européennes impliquées dans la préparation de l'événement sur des moments de prospective. www.pop-mind.eu (deuxième édition 2015). Nous avons été très impliqués en 2019 sur la préparation et la mise en œuvre de la rencontre européenne POP MIND organisée à Rouen les 19, 20 et 21 mars.

Page 26 / 56





- La dynamique <u>SOLIMA</u>, dont la FAMDT est partie prenante via le <u>GTMA</u> (Groupe de Travail des lieux de Musiques Actuelles).
- Des partenariats spécifiques enclenchés avec d'autres fédérations ou organisations, sur des projets précis (accord de coopération avec <u>Les oiseaux de passage</u>, réflexion autour de la mutualisation des compétences dans le cadre de l'observation participative et partagée...).

La FAMDT via son implication au sein de l'UFISC a travaillé sur cette année à des problématiques touchant différentes disciplines (musique, musique enregistrée, cirque, conte, arts de la rue, arts plastiques...) et différents types d'acteur-trice-s (collectifs ou non, producteur-trice-s, artistes). De fait, nous échangeons régulièrement avec d'autres réseaux, fédérations et syndicats (<u>La Fédération nationale des Arts de la rue, Réseau Actes if, RIF, THEMAA, Synavi, Le SCC, SMA, Férarock, FRAAP...</u>). Nous participons également à une démarche inter-fédérale permettant de confronter collectivement des analyses sur les grands enjeux comme par exemple la mise en place du Centre National de la Musique.

La contribution à la structuration professionnelle a pour objectif de coopérer avec les organisations du champ des musiques et d'élargir le périmètre de ses coopérations et actions territoriales (Europe, International) et intersectorielles (économie solidaire, éducation, social...), dans un objectif commun qui est celui de la défense de l'intérêt général et des droits culturels.

- Travailler des dynamiques de coopération dans une dimension d'ouverture à d'autres secteurs
- Développer des relations partenariales du local à l'International
- Contribuer aux espaces de réflexion sur les politiques culturelles

#### 2) L'exploration des enjeux européens et internationaux par la FAMDT

En 2019, nous avons continué notre engagement autour des enjeux européens et internationaux. Notre souhait est de pouvoir inscrire plusieurs chantiers menés par la fédération dans une dimension plus large. L'accompagnement des adhérent·e·s dans leurs projets européens se développe également, via les partenariats et relations que la FAMDT noue avec des organisations spécialisées type Relais Culture Europe. Nous avons cette année fait un travail sur la question spécifique du programme Music Moves Europe | Europe créative avec Live DMA et nous avons pu travailler en inter-fédé avec le ministère sur ce point. Les solidarités créées avec le réseau Live DMA (qui cohabite au sein de nos bureaux de Nantes) génère également des perspectives en prolongement de celles déjà menées par la FAMDT, venant fortifier et donner une nouvelle dimension notamment aux questions politiques et artistiques. L'investissement européen se réalise aussi via l'UFISC et son groupe de travail « international ».

En février 2019, une initiative intéressante a été engagée par des opérateur·trice·s, membres ou proches de la FAMDT, que le Conseil d'Administration de la fédération a choisi de soutenir. Il s'agit de « <u>MusiConnect</u> », une

Page 27 / 56





association visant à mobiliser des diffuseur-euse-s, des responsables de festival, des producteur-trice-s venu-e-s du monde entier autour de rencontres professionnelles et de showcases. L'objectif est simple : repérer des artistes et organiser leur diffusion de façon collective. La première expérience « MusiConnect » a vu le jour au Canada à l'été 2018, elle a d'ores et déjà essaimé en Corée et en Italie. « MusiConnect » est une association loi 1901 qui ouvre des perspectives à l'international que nous tenterons d'explorer.



La FAMDT a activement participé au projet Pop Mind ayant eu lieu à Rouen en mars 2019 (en partenariat avec plusieurs réseaux de l'UFISC), l'enjeu étant de mobiliser largement les adhérent·e·s de notre réseau et de créer un temps de rencontres « d'hiver » ouvert à tou·toute·s et fédérateur sur l'exploration du champ européen et international. Cet engagement autour de cet événement et du processus de travail qui en découle a marqué un engagement et un renforcement de la fédération sur les

questions européennes et nous devons poursuivre en lien avec nos partenaires. Voir l'ensemble des travaux de POP MIND 2019 ici.

En novembre 2019, nous nous sommes également mobilisés à Bruxelles autour de la création d'un réseau européen folk musique qui s'est constitué. L'idée d'un réseau d'adhésion paneuropéen officiel pour la musique et la culture folkloriques et traditionnelles a d'abord été suscitée par des réunions convoquées par l'organisation écossaise Burnsong. Une série de discussions et de réunions avec des personnes impliquées dans les traditions folkloriques de plus de 14 pays européens a conduit à travailler sur la structure et les attributions possibles d'une organisation. Les principaux avantages de l'adhésion sont les opportunités de rencontrer, de partager et de collaborer avec les autres, d'augmenter les contacts des membres et la mobilité des artistes et des organisateur·trice·s en Europe. En Conseil d'Administration de décembre 2019 nous avons fait le choix d'adhérer au réseau.

#### 3) Les rencontres nationales, régionales et territoriales

La dynamique autour des rencontres, rendez-vous au plus près des adhérent·e·s, s'inscrit dans notre travail de proximité. Il s'agit au travers des parcours et des rendez-vous thématiques de répondre aux attentes et de permettre, sur l'ensemble de l'année, de travailler à la consolidation de « l'écosystème des Musiques, Danses traditionnelles et du monde ». Cette action s'inscrit dans une



Page 28 / 56





dynamique de parcours et d'ancrage territorial de la FAMDT pour répondre aux enjeux de proximité avec les adhérent-e-s mais également pour répondre aux enjeux régionaux et territoriaux dans lesquels s'inscrivent la grande majorité de leurs actions. Cette dimension permet de répondre à plusieurs objectifs opérationnels : Fédérer et accompagner les adhérent-e-s, leurs pratiques professionnelles, leur positionnement dans leurs territoires d'action ; Soutenir les activités artistiques, culturelles, éducatives, de documentations et de transmissions des acteur-trice-s des musiques, danses traditionnelles et du monde ; Animer et représenter (porte-voix) le réseau des musiques et danses traditionnelles dans sa dynamique territoriale, régionale, nationale, européenne et internationale ; Consolider et produire de l'observation, de la connaissance pour favoriser la mise en réseau et les coopérations au niveau territorial, régional, inter-régional, national, européen et international.

Cette démarche permet d'affirmer nos valeurs et nos axes de travail dans l'espace public et de valoriser la diversité des initiatives portées par les acteur·trice·s des Musiques, Danses Traditionnelles et du monde. Ci-dessous, une liste non exhaustive des rencontres engagées et réalisées en 2019.

- a) Les événements organisés co-organisés et en partenariat
- Mars 2019 Co-organisation de POP MIND, « Les droits humains fondamentaux une zone à défendre », du
   19 au 21 mars 2019 au 106 (Rouen) Le site de POP MIND ici.
- Mars 2019: Organisation des troisièmes rencontres professionnelles du festival Eurofonik, co-organisées
  par Le Nouveau Pavillon et la FAMDT avec pour thème les musiques de l'immigration en Europe pour voir
  en quoi les musiques de l'immigration enrichissent le paysage des musiques trad'actuelles en Europe.
  Retrouvez les synthèses des rencontres ici.
- Mars 2019 : Rencontres Professionnelles dans le cadre du <u>festival Babel Minots</u>, Festival des Musiques autour du jeune public. Voir la richesse du festival ici et les thématiques des rencontres ici.
- Mai 2019 : Rencontres nationales « Projets artistiques et culturels en milieu rural » les 21 et 22 mai, coorganisées par la FAMDT, <u>FEDELIMA</u>, le Moulin de Brainans. Voir les actes des rencontres <u>ici</u>.
- Mai 2019 : Rencontre territoriale en Nouvelle-Aquitaine organisé avec le <u>Réseau des Indépendants de la Musique en Nouvelle-Aquitaine</u> au <u>Sans Réserve | Salle de musiques amplifiées à Périgueux</u> et en lien avec de nombreux·euse·s· adhérent·e·s de la FAMDT (<u>CRMT en Limousin</u>, <u>Hart Brut Compagnie artistique radicale de Gascogne</u>), ainsi que l'Agence Culturelle Dordogne Périgord (<a href="https://www.culturedordogne.fr/">https://www.culturedordogne.fr/</a>) et avec le concours de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Au programme, une journée intitulée « *le trad est dans la SMAC* » d'échanges et de débats autour des préjugés, des points de frictions ponctuelles mais aussi des espaces de convergences et de réussites. Retrouvez le programme <u>ici</u>.
- Mai 2019: Participation et contribution au XIXe Rencontres du RIUESS « ESS de la culture et culture de l'ESS» du 15 au 17 mai 2019 à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée Présentation d'un texte intitulé « <u>Innovations</u> sociétales, changement de trajectoires territoriales et processus culturels sur les territoires ruraux ».

Page 29 / 56





- Mai 2019 : Participation à une table ronde « autour du jeune public : constat, enjeux & perspectives » en partenariat avec l'association Oc'live/le club et la coopérative Sirventès le 29 mai 2019 à Rodez.
- Juin 2019: Rencontres nationales de la FAMDT « FAIRE TOMBER LES MURS: Musiques et danses
   Traditionnelles, Actuelles, du monde, Tout(es) Populaires!" Du 13-14-15 juin 2019 à Lorient.
- Juillet 2019: Rencontre dans le cadre du festival « <u>Les Suds, à Arles</u> » intitulée « *Musiques et danses du monde, de l'oralité à la pratique, les enjeux de la transmission* » Retrouvez le programme de la rencontre <u>ici</u>.
- Juillet 2019 : Implication et engagement pour la deuxième année consécutive au festival international de lutherie Le Son Continu). Tenue d'un stand, rencontre avec les adhérent·e·s, participation aux débats.
- Juillet 2019: Organisation de plusieurs temps de travail et d'échanges avec les adhérent·e·s et partenaires dans le cadre de notre mobilisation sur le festival <u>Là c'est de la musique</u> à Avignon. Échanges et débats autour de la suite des rencontres <u>Eurofonik Musique des mondes d'Europe</u> autour de musiques et (im)migrations et plusieurs ateliers autour du jeune public avec le réseau jeune public RAM-DAM et la SACEM.
- Juillet 2019 : Participation à <u>RAFFUT! Les Rencontres de la FEDELIMA</u>, et contribution sur l'atelier « *Les droits culturels changent-ils l'exercice de la programmation* » le 3 juillet 2019 voir document de présentation ici.
- Novembre 2019: Rencontres nationales « Musiciennes, musiciens: vous avez dit amateurs? » les 12 et 13 novembre, co-organisées avec la FAMDT, <u>Collectif RPM</u> et <u>ARA Autour des rythmes actuels</u> (Roubaix). Voir les actes des rencontres <u>ici.</u>
- Décembre 2019: Participation à une table ronde et débats organisés dans le cadre de « <u>Rencontres et débats</u> » aux Trans Musicales. Rencontre également des nouvelles instances du Centre National de la Musique.
- Décembre 2019 : Rencontre dans le cadre du festival No Border Rencontres Professionnelles proposées
  par DROM et Bretagne(s) World Sounds intitulé « Écran total et musiques locales ». Animation et
  participation aux échanges et aux débats dans le cadre du colloque. Contribution également pour la région
  Bretagne à une présentation du paysage, des problématiques et des enjeux des musiques, danses
  traditionnelles et du monde. Voir la présentation ici.

Il s'agit là d'une liste non exhaustive : il y a également eu la mobilisation sur les trad'hivernales à Sommières, une journée de rencontre autour des questions européennes avec les organisations musiques...







#### VI. Les moyens mis en œuvre

#### A. La dynamique associative et participative de la FAMDT

Les organes statutaires de la FAMDT sont le Conseil d'Administration, le Bureau et l'Assemblée Générale. Le travail d'orientations stratégiques et de définition démocratique des positions se réalise au sein du Conseil d'Administration au sein duquel chaque structure est représentée par un e administrateur trice. Le bureau a un rôle exécutif. L'Assemblée générale a un rôle de validation dans la fixation des orientations politiques et permet d'associer les adhérent es et de leur donner une lecture des activités de la fédération. Le travail s'organise autour de quatre grandes dimensions : politique publique, socio-économie des structures et accompagnement des équipes, transmissions et spectacle vivant.

#### 1) Le Conseil d'Administration et le bureau

Le conseil d'administration est l'instance politique et décisionnelle de la FAMDT. Des réunions de commissions, de groupes de travail et de bureau participent au bon fonctionnement de la Fédération. Le conseil d'administration est composé en 2019 de 24 administrateur·trice·s dont 6 membres du bureau, 4 personnes qualifiées associées au conseil d'administration à titre consultatif. Le conseil d'administration se réunit 4 fois par an sur deux journées et une fois à l'occasion de l'assemblée générale. Les conseils d'administration sont généralement préparés à travers des notes écrites rassemblant les informations et avis utiles aux échanges et prises de décision.

- Envoi de mails de coordination réguliers au CA;
- Envoi de mail de coordination réguliers au bureau ;
- Réunions mensuelles de bureau avec une bonne participation du bureau.

#### L'année 2019 a confirmé les tendances de la vie associative :

- Une recomposition du conseil d'administration avec une nouvelle présidence qui s'installe et un bureau élargi qui se consolide pour faire vivre les instances de la fédération ;
- Une forte mobilisation des administrateur·trice·s pour le projet fédéral et un taux d'absentéisme très faible dans les instances associatives ;
- Un nombre de candidat·e·s au Conseil d'Administration à chacune des assemblées générales plus important que le nombre de places vacantes (ce qui est regrettable en soi mais démontre l'intérêt des adhérent·e·s pour le fait associatif) ;

#### 2) Les adhérents

Les adhésions 2019 sont les suivantes :

- Festival Boulegan L'Ostal (30) Saint Jean du Gard (Occitanie);
- Compagnie Vrod & Co (94) Maisons Alfort (île de France);

Page 31 / 56





- Maison des Cultures du Monde (35) Vitré (Bretagne);
- Africafête (13) Marseille (PACA-Sud);
- Bahiannaise (56) Saint-Avé (Bretagne);
- Fgamdt (33) Lormont (Nouvelle-Aquitaine);
- Les airs du temps (89) Joigny (Bourgogne-Franche Comté);
- Tartines production (56) Kervignac (Bretagne);
- Amistança (64) Pau (Nouvelle-Aquitaine);
- Le Son Continu (36) La Chatre (Centre-Val de Loire);
- Musique-en voyage (75) Paris (île de France);
- CMDT 43 (43) Le Puy (Auvergne-Rhône Alpes);
- Les Etournias (17) Puilboreau (Nouvelle-Aquitaine);
- Petra Neue (56) Plescop (Bretagne);
- TradEthik (32) L'Isle Jourdain (Occitanie);

La plupart des nouveaux·elles adhérent·e·s agissent dans le champ du spectacle vivant. D'un point de vue qualitatif, plusieurs observations et tendances se maintiennent :

- La diversité des structures (missions, champs d'intervention, nombre de salarié·e·s, budgets) se confirme ;
- Les associations restent les structures juridiques les plus représentées et de loin ;
- La majorité des nouvelles structures sont des structures récentes qui comptent peu ou ne comptent pas de salarié·e·s permanent.e.s et qui viennent chercher du réseau et du soutien à la structuration.
- La part des nouveaux·elles adhérent·e·s qui se revendiquent des musiques et danses du monde augmente régulièrement.

L'augmentation régulière du nombre d'adhérent·e·s démontre l'intérêt porté à la fédération et à sa dynamique collective de travail. La FAMDT est bien représentative d'une diversité des acteur·trice·s allant de la transmission, à l'accompagnement, la production et la diffusion.

#### 3) L'Assemblée générale et les rencontres nationales de la FAMDT

La mise en œuvre de journées professionnelles en amont de nos temps d'Assemblée Générale s'est régulièrement amplifiée depuis quelques années. Les Rencontres Nationales de la FAMDT sont devenues un temps important et fort de la vie du réseau, bien repéré par nos adhérent·e·s et par nos partenaires. En 2019 : « FAIRE TOMBER LES MURS : Musiques et danses Traditionnelles, Actuelles, du monde, Tout(es) Populaires !" Du 13-14-

Page 32 / 56





15 juin 2019 à Lorient. Les Rencontres Nationales se sont tenues à Lorient (<u>Hydrophone - Scène de musiques actuelles - Lorient Bretagne Sud</u>) et Ploemeur (<u>Amzer Nevez – Centre culturel Breton</u>). De nombreux-euses adhérent-e-s, des partenaires professionnel-le-s et institutionnel-le-s ont participé activement à l'organisation de ce temps fort. Parmi eux, <u>La région Bretagne</u>, <u>Spectacle vivant en Bretagne EPCC</u>, Amzer Nevez, Bretagne World Sound, Hydrophone, <u>La Fiselerie</u>, <u>Le Collectif des festivals</u>. Le nombre des participant-e-s, leur diversité (élu-e-s, artistes, chercheur-euse-s, pédagogues, représentant-e-s institutionnel-le-s) et la qualité des débats ont caractérisé la rencontre de 2019. De l'avis général, les rencontres atteignent leurs objectifs :

- Mobiliser un grand nombre d'acteur·trice·s autour de sujets d'actualité dans un souci d'ouverture (au-delà des adhérent·e·s de la FAMDT);
- Créer du lien entre les personnes et faire réseau, ce qui est essentiel dans un mouvement comme le nôtre;
- Constituer un espace d'échanges et de confrontations, être un levier pour les acteur·trice·s locaux·ales et régionaux·ales des musiques et danses traditionnelles et du monde et plus largement des musiques actuelles.
- Permettre à la FAMDT d'être mieux connue, repérée et appréciée dans son travail de structuration et d'accompagnement des Musiques, danses traditionnelles et du monde.
  - Retrouvez le communiqué de sortie des rencontres de l'année 2019 ici.
  - Retrouvez <u>l'intervention de Jean Michel Le Boulanger</u>, Viméo Vice-président de la culture de la Région Bretagne.

#### 4) Les commissions et les groupes de travail

La dynamique associative et fédérale s'incarne également via les commissions et les groupes de travail mis en œuvre avec les adhérent·e·s, et les partenaires de la FAMDT. Les groupes de travail et les commissions sont proposés soit suite à l'observation d'une thématique ou problématique récurrente (par exemple via les accompagnements) ou soit par les adhérent·e·s qui souhaitent que la fédération s'empare de certains sujets (les amateur·e·s, le spectacle vivant et la professionnalisation, les droits culturels, les collectifs d'artistes, les droits d'auteur·trice·s, la lutherie..). En 2019, plusieurs commissions sont actives, et plusieurs groupes de travail sont créées en fonction d'une problématique ou une thématique à un moment donné, puis sont réactivés si besoin, d'autres sont plus pérennes (plutôt articulé au niveau des commissions) et la plupart sont désormais ouverts à de nombreux·euses partenaires. Les différents groupes de travail s'articulent autour de thématiques et sujets spécifiques : GT ruralité avec la Fédélima, GT Politique Publique, GT Europe et international, GT amateurs, GT création, etc.).

#### B. L'information et la valorisation des activités de la fédération

#### 1) La communication au service du projet fédéral

Sur l'année 2019, nous avons attaché une importance particulière à la communication en consolidant et en actualisant nos outils. Nous nous sommes également dotés de nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer

Page 33 / 56





au mieux des bases de données qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération. Ce chantier prioritaire a été initié en 2018 et devra se poursuivre sur les deux prochaines années.

Les objectifs de la communication portée par la FAMDT ont été réaffirmés : communiquer sur le projet global de la FAMDT et sur certains projets en particulier, relayer les projets des adhérent·e·s, informer, être centre de ressources, valoriser le secteur des musiques et danses traditionnelles, donner une image actuelle, novatrice et dynamique des cultures traditionnelles.

Le site web est mis à jour de manière hebdomadaire, il fera également l'objet d'une refonte total en 2020. Il doit permettre de diffuser des actualités, de valoriser des projets ainsi que différents documents ressources ou liés à la vie associative.

L'affirmation de la présence sur les réseaux sociaux permet de créer du lien avec les adhérent·e·s et de mettre en avant des projets artistiques. La communication vise les adhérent·e·s, les partenaires, les institutions, les réseaux professionnels, les pouvoirs publics et toutes les personnes intéressées par les musiques, danses traditionnelles et du monde. La communication doit permettre que la FAMDT soit réactive, au plus proche de ses adhérent·e·s, rende compte des événements professionnels. Cette communication doit participer à la visibilité et à la valorisation des esthétiques que nous représentons ainsi qu'aux travaux et réflexions que nous portons.

#### 2) Les ressources humaines

L'équipe salariée était constituée de quatre permanent es en 2019 :

- Un directeur (Bernard Guinard) de janvier à fin juin 2019.
- Un administrateur général qui a pris la fonction de directeur (Alban COGREL) sur la direction générale du projet, ses orientations, sa mise en application, la dimension politique et partenariale, la représentation de la fédération;
- Une administratrice générale (Nathalie DECHANDON) sur la participation à la définition du projet, les orientations et sa mise en œuvre, l'administration, le suivi de la vie associative, le conseil aux adhérent·e·s ... (temps plein à partir de juin 2019) ;
- Une assistante de communication et d'administration en apprentissage (Émilie TIREAU) sur le travail de communication (25 heures semaine). Elle a quitté ses fonctions en août 2019.

La FAMDT a eu régulièrement recours à des personnels recrutés en renfort pour des missions courtes (chargées de production pour l'organisation de salons professionnels et de showcases, logistique sur les rencontres nationales et les temps associatifs...). Nous souhaitons poursuivre en ce sens concernant quelques missions et travaux à venir.

Page 34 / 56





La vie d'une équipe d'animation est une pierre angulaire pour le développement d'une fédération nationale. L'équipe doit être consolidée dans les années qui viennent pour permettre de faire front aux évolutions de la fédération (doublement du nombre d'adhérent-e-s) et développement des projets et groupes de travail. Une personne viendra renforcer l'équipe en 2020 autour de la valorisation de l'information et de la ligne éditoriale de la fédération.

Le départ à la retraite du directeur au cours de l'année 2019 a constitué un tournant avec la mise en œuvre d'une nouvelle équipe. L'année 2019 a permis la mise en place d'un travail spécifique autour d'un bureau élargi pour penser et préparer ce tournant. La réflexion s'est également posée en 2019 pour permettre d'accentuer le développement des outils de travail à distance, le partage des données et des contenus, la dimension numérique dans les processus de travail et l'implication de la gouvernance de la fédération dans de nombreux chantiers, etc.

C. Les éléments budgétaires

#### 1) Analyse globale et constats généraux de l'année 2019

L'année 2019 fut encore une année particulière avec l'équipe des salarié·e·s entièrement refondée : Alban Cogrel, ancien administrateur général, devient directeur suite au départ à la retraite de Bernard Guinard. Nathalie Dechandon prend le poste d'administratrice générale. Émilie Tireau engagée en septembre 2018 en alternance quitte son poste en août 2019.

Pour la deuxième année consécutive, l'exercice 2019 se solde par un excédent qui est en 2019 de 4476 euros (3584 euros en 2018).

#### 2) Le compte de résultat

a) Les produits

Les produits d'exploitation sont en hausse de 52 160 euros par rapport à l'exercice 2018.

Cela s'explique en particulier par trois subventions exceptionnelles :

- 10 000 euros de la région Bretagne pour le cofinancement des Rencontres Professionnelles qui se sont déroulées à Lorient;
- 10 000 euros de subvention exceptionnelle de la DGPAT comme soutien au processus de création du portail de l'Oralité;
- 20 000 euros de subvention exceptionnelle de la DGCA comme soutien au processus de création du portail de l'Oralité.







On note également une augmentation de 12 000 euros de la subvention de fonctionnement de la DGCA et une augmentation de la subvention ADAMI qui correspond au financement d'une bourse de compagnonnage supplémentaire actée désormais. Les adhésions restent stables.

# b) Les charges

#### Une stagnation des frais liés à la vie associative

• Enveloppe liée à la Vie associative : ce poste de dépense est en augmentation constante depuis plusieurs années, qui s'explique par la prise en charge par la FAMDT des frais d'hébergement, transport et nourriture de tou·te·s les adhérent·e·s présent·e·s au CA et AG. La fédération connaît une augmentation annuelle de ses adhérent·e·s, ce qui amène l'engagement de dépenses en conséquence. L'attractivité et la réussite des rencontres nationales et la mobilisation des administrateur·trice·s ont généré des dépenses supplémentaires dans la mesure où un grand nombre d'adhérent·e·s furent intégralement pris·es en charge dans la participation aux événements de la fédération.

#### Une légère augmentation sur les actions de coopération

• Une augmentation de 7 000 euros sur les actions de coopération : mise en réseau, accompagnement et aide à la structuration territoriale ; spectacle vivant ; formations ; partenariats et coopérations extérieurs.

#### Augmentation de la masse salariale

 On note une hausse de 24 000 euros de salaire brut. Cette augmentation s'explique principalement par le départ à la retraite de Bernard Guinard qui était rémunéré à mi-temps (congés thérapeutique) et remplacé par Alban Cogrel, passant du poste d'administrateur général au poste de directeur de la FAMDT, désormais à temps plein.

Si le bilan d'activité sur l'ensemble de l'année est plutôt satisfaisant (le compte de résultat est excédentaire) et les projets foisonnants, il apparaît clairement que le personnel permanent de la FAMDT, trop peu nombreux (2,45 ETP), peut difficilement gérer l'existant et mener de front de nouveaux chantiers. De ce fait, la question des ressources humaines devient très prégnante et nous devrons à court terme trouver des nouveaux moyens ou sources de financement pour renforcer le développement du projet fédéral.

Aujourd'hui plus de 60 % des sources de financement proviennent de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le ministère de la culture. Le complément de ressources émane du soutien du CNV (CNM aujourd'hui) et d'activités complémentaires sur le développement de la vie associative ou du partenariat avec l'ADAMI (Bourses de compagnonnage). L'année 2019 a été marquée par une nouvelle année blanche concernant le pôle associé BnF. L'objectif pour les années qui viennent sera de pérenniser les soutiens existants et de rechercher d'autres sources

Page 36 / 56





de financement afin de développer le projet fédéral (poste <u>Fonjep</u> -culture-, Fonds de développement de la vie associative, sociétés civiles : <u>SACEM</u>, <u>Spedidam</u>, <u>LeFCM</u>, etc.).

Un budget analytique sera tenu pour permettre d'avoir un outil ou processus efficace permettant d'orienter les dépenses sur les actions et la dynamique de développement du réseau.

D. Comptes annuels au 31/12/2019 et rapport du commissaire aux comptes





FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE MUSIQUES ET DE DANSES TRADITIONNELLES F.A.M.D.T. - 35 Rue de Crucy - 44000 NANTES -

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019** 

# Jean-Louis GOUTTENEGRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

55 Boulevard François Arago 79180 CHAURAY

Tél. 05 49 24 10 65 Télécopie 05 49 33 56 11







## Mesdames, Messieurs,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **F.A.M.D.T**. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.





# Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion du conseil d'administration ne nous étant pas parvenu à la date du présent rapport, nous ne pouvons formuler d'observations sur la sincérité et la concordance des informations qu'il devrait contenir.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

3





Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHAURAY, le 17 avril 2020 J.L. GOUTTENEGRE Commissaire aux comptes







# **BILAN ACTIF**

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

AOTIE	Exercic	e du 01/01/2019 au 31/1	2/2019	01/01/2018 au
ACT∎F	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations Incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes Immobilisations Corporelles Terrains Constructions	12 500.00	12 500.00		
Installations techniques, matériels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations Financières (2) Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité portefeuille Autres titres immobilisés	15 622.09	10 857.49	4 764.60	4 120.35
Prêts Autres immobilisations financières	1 220.50		1 220.50	18 900.00 1 220.50
TOTAL (I)	29 342.59	23 357.49	5 985.10	24 240.85
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres appros En-cours de production (biens/services) Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3)	13 139.42 3	13 139.42		
Créances redevabl. et cptes rattach. Autres Valeurs mobilières de placement	1 477.52 303.53		1 477.52 303.53	6 684.25 1 862.78
Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	166 747.04		166 747.04	130 286.85 265.80
TOTAL (III)	181 667.51	13 139.42	168 528.09	139 099.68
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des emprunts (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	211 010.10	36 496.91	174 513.19	163 340.53

(1) Dont droit au bail(2) Dont à moins d'un an (brut)(3) Dont à plus d'un an

ISACOMPTA CONNECT - Fiscal - 03/04/2020

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable





# **BILAN PASSIF**

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF			Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise Réserves indisponibles Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves			7 931.47	7 931.47
Report à nouveau Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) Autres fonds associatifs Fonds associatifs avec droit de reprise Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées Droits des propriétaires (Commodat)			94 980.54 4 776.76	91 396.42 3 584.12
	TOTAL	(1)	107 688.77	102 912.01
Comptes de liaison				
	TOTAL	<b>(II)</b>		
Provisions pour risques et charges Provisions pour risques Provisions pour charges			2 788.49	8 713.59
	TOTAL	<b>(III)</b>	2 788.49	8 713.59
Fonds dédiés Sur subventions de fonctionnement Sur autres ressources			30 000.00	12 000.00
	TOTAL	(IV)	30 000.00	12 000.00
DETTES (1)  Dettes financières  Emprunts obligataires  Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)  Emprunts et dettes financières divers (3)  Avances et acomptes reçus sur commandes en cours  Dettes d'exploitation			20.48	19.72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Redevables créditeurs Dettes diverses Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			11 619.72 16 295.73 100.00	19 115.98 14 262.68
Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance			6 000.00	6 316.55
	TOTAL	(V)	34 035.93	39 714.93
Ecarts de conversion passif		(VI)		
TOTAL GENERAL (I+II	+111+1V+V	/+VI)	174 513.19	163 340.53
(1) Pont à plus d'un an				

(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concurs bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs

34 035.93

ISACOMPTA CONNECT - Fiscal - 03/04/2020

1 450 75 / 50





# **COMPTE DE RÉSULTAT**

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Production vendue (biens et services) Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges Cotisations Autres produits (hors cotisations) 15.77 107.93  **TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I) 384 939.19 321 382.38  CHARGES D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises Variation de stocks de matières premières et de fournitures Variation de stocks d'approvisionnements Variation de stocks d'approvisionnements Autres achats et charges externes ** Impôts, taxes et versements assimilés Autres achats et charges externes ** Impôts, taxes et versements assimilés Sur immobilisations: dotations aux amortissements Sur immobilisations: dotations aux dépréciations Sur amobilisations: dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Sur aux provisions, dépréciations Dotations aux provisions Sur aux provisions, dépréciations Dotations aux provisions, dépréciations Dotations aux provisions, dépréciations Dotations aux provisions, dépréciations Dotations aux provisions, dépréciations Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (IV) PRODUITS FINANCIERS  De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisée Autres intérêts et produits assimilée Différences positives de change Différences négatives de change Différences négatives de change Différences négatives de change CHARGES FINANCIE		Du 01/01/19	Du 01/01/18
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) Production vendue (biens et services) Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges 24 082.42 13 514.41 Cotisations Autres produits (hors cotisations) 15.77 107.93  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I) 384 939.19 321 382.38  CHARGES D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises Achats de marchandises Variation de stocks de marchandises Achats de marchandises Achats de matières premières et de fournitures Achats d'autres d'approvisionnements Variation de stocks d'approvisionnements Autres achats et charges externes Autres achats et charges externes Autres achats et charges externes Autres achats et traitements Autres achats et traitements Autres achats et dearges externes Sur immobilisations: cidations aux amortissements Sur immobilisations: dotations aux amortissements Sur actif circulant: dotations aux amortissements Sur actif circulant: dotations aux amortissements Sur actif circulant: dotations aux depréciations Sur actif circulant: dotations aux depréciations Dotations aux provisions Subventions accordées par l'association Autres charges  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II) 362 647.91 321 280.35  RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II) PRODUITS FINANCIERS De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, depréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES Olfarons en commun, etchédies de charges Différences negatives de change CHARGES FINANCIÈRES Olfarons aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilée Olfferences negatives de change CHARGES FINANCIÈRES Olfarons en commun, depéries de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		au 31/12/19	au 31/12/18
Subventions d'exploitation Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges Autres produits (hors cotisations)  Autres produits (hors cotisations)  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)  Autres D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises Variation de stocks de marchandises Variation de stocks de marchandises Achats de martières premières et de fournitures Variation de stocks de martières premières et de fournitures Achats d'autres d'approvisionnements Autres achats et charges externes * Impôts, taxes et versements assimilés Autres achats et charges externes * Impôts, taxes et versements assimilés Charges sociales Dotations aux amortissements Sur immobilisations: dotations aux amortissements Sur immobilisations: dotations aux depréciations Sur actif circulant: dotations aux depréciations Dotations aux provisions Subventions accordées par l'association Autres charges  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)  RESULTAT D'EXPLOITATION (I) (II)  PRODUITS FINANCIERS De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres inferêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferé (IV)  PRODUITS FINANCIERS Dotations aux amortissements  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)  210.26  CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements CHARGES FINANCIÈRES Différences positives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) Production stockée	528.00	200.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I) 384 939.19 321 382.38  CHARGES D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises Variation de stocks de matrères premières et de fournitures Variation de stocks de matières premières et de fournitures Variation de stocks d'approvisionnements Variation d'autres charges Variation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIÈRES  Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	Subventions d'exploitation		290 140.04 13 514.41
CHARGES D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises Variation de stocks de marchandises Achats de matières premières et de fournitures Variation de stocks de marchandises Achats de matières premières et de fournitures Achats d'autres d'approvisionnements Variation de stocks de matières premières et de fournitures Achats d'autres d'approvisionnements Autres achats et charges externes * Impôts, taxes et versements sasimilés Autres achats et charges externes * Impôts, taxes et versements Charges sociales Charges sociales Dotations aux amortissements, dépréciations Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Subventions accordées par l'association Autres charges  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II) 362 647.91 321 280.35  RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II) PRODUITS FINANCIERS De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences positives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES Ulternoces négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES VIDANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			17 420.00 107.93
Achats de marchandises Variation de stocks de marchandises Achats de matières premières et de fournitures Variation de stocks de matières premières et de fournitures Achats d'autres d'approvisionnements Variation de stocks d'approvisionnements Variation de stocks d'approvisionnements Autres achats et charges externes *  Autres achats et charges externes *  Impôts, taxes et versements assimilés Autres asimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements, dépréciations Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Dotations aux provisions Dotations aux provisions TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II) 362 647.91 321 280.35  RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II) 22 291.28 102.03  Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III) Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transférée (IV)  PRODUITS FINANCIERS De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS Dotations aux amortissements, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (V) 210.26 482.09  CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	384 939.19	321 382.38
Achats d'autres d'approvisionnements Variation de stocks d'approvisionnements Autres achats et charges externes *  Impôts, taxes et versements assimilés  Salaires et traitements Charges sociales Charges sociales Dotations aux amortissements, dépréciations Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux depréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Dotations aux provisions Sur botations aux cordées par l'association Autres charges  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)  RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II)  PRODUITS FINANCIERS De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS De tations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	Achats de marchandises Variation de stocks de marchandises Achats de matières premières et de fournitures	380.82	196.30
Impôts, taxes et versements assimilés  Salaires et traitements  Charges sociales  Dotations aux amortissements, dépréciations  Sur immobilisations: dotations aux dépréciations  Sur immobilisations: dotations aux dépréciations  Sur actif circulant: dotations aux dépréciations  Sur actif circulant: dotations aux dépréciations  Dotations aux provisions  Subventions accordées par l'association  Autres charges  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)  362 647-91  321 280.35  RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)  Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)  Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)  PRODUITS FINANCIERS  De participation  d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé  Autres intérêts et produits assimilés  Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  Différences positives de change  Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS  Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions  Intérêts et charges assimilées  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	Achats d'autres d'approvisionnements Variation de stocks d'approvisionnements	190 494 91	172 421 20
Salaires et traitements Charges sociales Charges sociales Dotations aux amortissements, dépréciations Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur attif circulant : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Subventions accordées par l'association Autres charges  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)  Se étation en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III) Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)  PRODUITS FINANCIERS De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS  Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	•		3 705.18
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Subventions accordées par l'association Autres charges  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II) 362 647.91 321 280.35  RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II) 22 291.28 102.03  Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III) Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)  PRODUITS FINANCIERS De participation 210.26 482.09 d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 210.26 482.09  CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	Salaires et traitements Charges sociales	120 038.42	98 332.86 42 517.69
Dotations aux provisions Subventions accordées par l'association Autres charges  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II) 362 647.91 321 280.35  RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (III) 22 291.28 102.03  Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III) Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)  PRODUITS FINANCIERS  De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 210.26 482.09  CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	2 154.75	849.29
Autres charges  TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II) 362 647.91 321 280.35  RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II) 22 291.28 102.03  Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III) Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)  PRODUITS FINANCIERS  De participation (1) - (II) 210.26 482.09  d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 210.26 482.09  CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	Dotations aux provisions		2 070.22
PRÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II) 22 291.28 102.03  Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III) Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)  PRODUITS FINANCIERS  De participation 210.26 482.09 d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 210.26 482.09  CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	•	118.73	177.61
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III) Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)  PRODUITS FINANCIERS  De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 210.26 482.09  CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	362 647.91	321 280.35
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)  PRODUITS FINANCIERS  De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 210.26 482.09  CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	22 291.28	102.03
De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 210.26 482.09  CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	•		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 210.26 482.09  CHARGES FINANCIÈRES  Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions  Intérêts et charges assimilées  Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change	210.26	482.09
CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		210.26	482.09
	CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change		.52.00
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI) 210.26 482.09	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
	RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	210.26	482.09

ISACOMPTA CONNECT - Fiscal - 03/04/2020

8

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable







# **COMPTE DE RÉSULTAT**

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	316.55	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	316.55	
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	41.33	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	41.33	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	275.22	
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	22 776.76	584.12
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	12 000.00	3 000.00
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	30 000.00	
TOTAL DES PRODUITS	397 466.00	324 864.47
TOTAL DES CHARGES	392 689.24	321 280.35
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	4 776.76	3 584.12
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	43 112.00 4 800.00	42 925.00 4 800.00
TOTAL PRODUITS	47 912.00	47 725.00
CHARGES Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services	4 800.00	4 800.00
Personnel bénévole	43 112.00	42 925.00
TOTAL CHARGES	47 912.00	47 725.00
TOTAL	4 776.76	3 584.12

275.22



ISACOMPTA CONNECT - Fiscal - 03/04/2020





<sup>\*</sup> Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de



# **ANNEXE**

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

#### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 174 513.19 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 4 776.76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

#### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs ainsi que ses adaptations aux associations conformément au réglement n°99-01.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

10

ISACOMPTA CONNECT - Fiscal - 03/04/2020

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable



# **ANNEXE**

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

#### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

#### Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels informatiques

3 à 5 ans 10 ans

- Mobiliers

#### **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

#### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

11



# VII. Conclusion

À travers ce bilan, nous évoquons le chemin parcouru sur l'année 2019, les axes de travail sur lesquels nous nous sommes investi·e·s collectivement et les nouveaux chantiers à initier et renforcer. Nous attirons l'attention sur quelques points clés qui permettent de mesurer la dynamique de travail de cette année écoulée comme cela a été évoqué par Ricet Gallet dans le cadre de son rapport moral :

- La recomposition de l'équipe d'animation de la fédération et la consolidation des espaces de gouvernances de celle-ci (Bureau, CA);
- De nouvelles adhésions régulières et en nombre, renouvellement générationnel et ouverture à de nouveaux types de structure;
- Reconnaissance des avancées du projet et du travail mené par le CA et l'équipe permanente à la fois par le secteur professionnel (CNV, ADAMI...) et par les institutions, notamment l'Etat qui renouvelle son conventionnement pour 4 ans ainsi que le CNM;
- Un travail sur la féminisation des instances dirigeantes fait l'objet d'une attention et d'un travail particulier des permanent·e·s et des administrateur·trice·s ;
- Une mobilisation en groupe projet sur les chantiers fédéraux ;
- Le développement des relations avec les sociétés civiles et le travail en direction des médias qui se confirme;
- La dynamique de structuration régionale qui se renforce par des alliances et des coopérations et un travail en réseau qui s'organise;
- Une dynamique d'ouverture permanente qui permet d'affirmer notre volonté de co-construction et de coopération avec différents partenaires (réseaux d'acteur·trice·s territoriaux·ales, collectivités publiques, État, fédération et organisations professionnelles, universités et chercheur·euse·s…) pour renforcer la dimension d'intérêt général des musiques, danses traditionnelles et du monde et leurs places dans l'espace public;
- Une contribution à la consolidation du secteur des musiques, danses traditionnelles et du monde, en ouverture et en débat avec l'ensemble des acteur trice s culturel·le s et des parties prenantes.

Page 48 / 56





# VIII. PROJET 2020 : Diversité, travail et coopération

Le projet 2020 de la FAMDT s'inscrit dans une année complexe au regard de la crise sanitaire que nous traversons toutes et tous. On peut à ce jour seulement entrapercevoir les conséquences sociales, économiques, politiques et géopolitiques, ce qui nous oblige à interroger nos modèles et nos modes de faire pour cette année 2020. Elle a mis en lumière les fragilités, les vulnérabilités et les « failles » de notre écosystème et la nécessité de poursuivre nos coopérations. Globalement les trois fonctions construites au sein de la fédération restent déclinées :

- Une fonction de contribution à la structuration et à la co-construction des politiques et cadres normatifs en faveur des musiques, danses traditionnelles et du monde ;
- Une fonction de construction de discours, de recherche & développement, de valorisation et d'observation des initiatives des musiques, danses traditionnelles et du monde
- Une fonction d'appui, d'accompagnement et de ressources, en particulier vers ses adhérent⋅e⋅s.

Le projet d'activité pour 2020 sera bousculé par cette situation et restera une année singulière et inédite. Dans ce cadre, nous tenterons d'agir et de nous exprimer pour faire entendre nos espoirs et nos revendications pour le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde. Afin de faire face à celle-ci et pour accentuer nos résiliences, nous faisons le choix d'accentuer nos coopérations avec les membres de l'UFISC, Opale², notamment et de nombreuses autres organisations collectives fédérales et syndicales.

A. Les axes du projet 2020

# Défendre et promouvoir la diversité des musiques, danses traditionnelles et du monde

- La diversité artistique et culturelle qui compose la fédération est directement liée aux droits culturels, à l'exercice des libertés de tou·te·s et à la participation à la vie artistique et culturelle. La FAMDT travaille à sensibiliser les acteur·trice·s et leurs partenaires, approfondir les compréhensions et développer un accompagnement des pratiques et une prise en compte dans les cadres normatifs professionnels et politiques ce que nous continuerons avec force en 2020.
- Implication au sein de la formation FRMJC lle-de-France sur le module autour des droits culturels.

2 Voir le travail d'Opale - CRDLA Culture. Le Dispositif Local d'Accompagnement accompagne chaque année quelques 900 entreprises culturelles (Scop, Scic, Cae, associations...).





- Participation à l'ensemble des travaux de l'UFISC autour de la démarche collective « pour une démarche de progrès autour des droits culturels ».
- Contribution sur des textes autour des droits culturels (<u>texte de Jean Michel Lucas</u> par exemple).
- Construction d'outils et de dynamiques au service de la diversité: Implication et accompagnement du *Prix des Musiques d'ICI*; positionnement sur les droits culturels comme fil conducteur vis-à-vis du Centre National de la Musique, des pratiques de coopération dans le champ culture et dans la co-construction des politiques publiques; renforcement de nouveaux partenariats notamment sur la question du jeune public (JM France, Babel Minots, Ram-Dam), ouverture d'un travail sur les musiques des (im)migrations, etc.
- Travail sur la diversité des transmissions: Nous continuerons de mettre en œuvre les bourses de compagnonnage, en partenariat avec l'ADAMI. Nous pourrons probablement augmenter le nombre de bourses annuelles et essaierons de valoriser ce dispositif par tous les moyens à notre disposition. Nous engagerons un travail autour de la diversité des transmissions dans le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde, notamment piloté par Michel Lebreton. Nous soutiendrons la démarche initiée par plusieurs acteurs de la fédération en Occitanie et notamment la Granja autour de la mise en place d'une expérimentation similaire à la Kreizh Breizh Akademy piloté par l'association DROM en Bretagne.
- Nous engagerons un travail exploratoire autour de la lutherie avec une première observation des problématiques et enjeux en lien avec l'écosystème des musiques et danses traditionnelles et du monde.

### • Faire valoir les initiatives des acteur·trice·s des musiques, danses traditionnelles et du monde

- La FAMDT poursuivra sa représentation des acteur-trice-s en permettant des participations collectives à plusieurs instances tout au long de l'année, les sujets étant débattus en CA.
- Participation aux instances du Centre National de la Musique, au groupe de travail sur les musiques actuelles au ministère de la culture (GTMA), implication aux discussions sur les politiques culturelles régionales ; travail en considération et au maximum articulé entre 3 niveaux : le niveau national, le niveau régional et le niveau européen.
- Participation aux discussions sur l'ensemble des aides, dispositifs et plan de relance mis en œuvre dans le cadre de la crise COVID 19.
- Renforcement de notre présence dans les différents organismes et réseaux culture (UFISC, inter-fédérations musique) ou transversaux (des organismes professionnels comme le Syndicat des Musiques Actuelles) aux dynamiques de l'Économie solidaire (Collectif des associations citoyennes, Les oiseaux de passages, etc.).
- Renforcement de notre présence au sein des sociétés civiles et permettre d'avoir des représentants de notre champ au sein de celle-ci.

Page 50 / 56





- La FAMDT souhaite travailler un « livre blanc » et rédiger pour les élections à venir les mesures prioritaires d'appui au champ des musiques, danses traditionnelles et du monde, outil qui sera décliné dans les différents espaces de travail institutionnel (Régions et ministère de la culture).
  - Analyser et travailler aux réformes, aux plans d'urgence et à la crise sanitaire
- Accompagnement global des structures adhérent·e·s.
- Travail sur une politique d'accompagnement global au plus près des adhérent·e·s et en complémentarité avec les dispositifs existants pour être en phase permanente avec les réalités et les problématiques quotidiennes rencontrées par les acteur·trice·s de notre secteur.
- Consolidation des outils financiers et des dispositifs spécifiques aux finances solidaires (en lien avec des organismes bancaires). Nous travaillons actuellement pour consolider la mise en place de notre fonds de solidarité permettant de venir en aide à nos adhérent · e · s en difficulté de trésorerie et / ou étant dans des projets de développement (lien avec France Active, Opale, Association Finansol La finance solidaire).
- Nous continuerons d'assurer une veille documentaire et juridique, en lien avec le SMA et le <u>CNEA Conseil</u>

  <u>National des Employeurs d'Avenir</u>, (Syndicats d'employeurs) et élaborerons des « outils pratiques » à l'attention des adhérent·e·s.
- Nous suivrons l'ensemble des plans d'urgences mis en œuvre par l'état pour accompagner le secteur culturel. Nous participerons des analyses et propositions en lien avec la démarche collective réformes de la protection sociale ; régime d'indemnisation chômage ; demande de continuité de l'accord pour les salarié·e·s intermittent·e·s...
- Veille, suivi et analyses sur la structuration professionnelle : chômage partiel, plan de relance, plan festival, etc.

### • La communication et la valorisation des initiatives au service du projet fédéral

- La FAMDT poursuivra d'enrichir l'ensemble des outils de valorisation des initiatives des adhérent·e·s. Nous nous doterons de nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer au mieux les flux d'informations qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération.
- Un travail éditorial sera proposé et effectué sur l'ensemble de nos outils de communication (newsletters, programme des rencontres, posts Facebook, instagram, twitter etc.).
- Nous nous doterons de compétences pour renforcer cette dimension au sein de la fédération et pour renforcer
   l'identité de la fédération et sa singularité.
- Une personne sera embauchée pour travailler la stratégie éditoriale et de communication du projet fédéral.
  - Proposer des espaces et d'actions de transmission pour favoriser les relations entre pairs.
- Engagement autour de POPMIND sur trois jours en mars 2021. Démarrage des comités de pilotage et de l'organisation.

Page 51 / 56





- Consolidation de formations pour les adhérent·e·s « in situ » autour de problématiques et d'enjeux propres aux adhérent·e·s.
- Renforcer l'essaimage de nos travaux dans la sphère civile : recherche, mouvements sociaux, médias...
- Collaboration avec de nombreux·euses chercheur·euse·s sur des sujets en lien avec le projet fédéral.
- Collaboration avec Françoise Degeorges et l'émission Ocora Couleurs du monde / articulé au travail sur le Prix des Musiques d'ICI.
- Collaboration avec la revue <u>NECTART</u> et les éditions de l'attribut.
- Réflexion sur la place de nos musiques sur le tissu des radios associatives.
- Renforcement du travail éditorial et partenariat avec Péroline Barbet sur l'histoire du mouvement (réalisation de plusieurs emissions).
  - Renforcer la qualité et la consolidation des emplois des équipes adhérentes
- Négocier des dispositifs d'aides à l'emploi adaptés aux réalités et attentes des adhérent·e·s. Prendre en compte leur multitude, leur diversité et leur fragilité.
- Accompagner les structures pour une meilleure prise en compte des dispositifs existants pour consolider les emplois.
  - Promouvoir et accompagner les pratiques de coopération
- Coopérations territoriales / projets de territoire
  - Implication au sein du projet <u>AJITER</u> sur la participation des jeunes adultes à la fabrique culturelle du territoire et à l'accompagnement de leurs initiatives professionnelles et citoyennes.
  - Co-organisation des rencontres nationales sur la ruralité à Gignac en septembre 2020.
  - Participation aux réunions institutionnelles du ministère de la culture sur la question des ruralités
- Coopérations sur les politiques publiques
  - Participation au groupe de travail sur les schémas de développement territorial culturel et suivi des expériences de concertations mises en œuvre en région.
- Coopérations territoriales / organisation régionale
  - Consolider une base des adhérents pour faciliter la circulation des informations et les mises en contact.
  - Répondre aux demandes d'intervention ou de contribution. La FAMDT a choisi d'accompagner les dynamiques régionales en favorisant la mise en contact des réseaux sur les territoires et en appuyant leurs initiatives de travail, d'éclairage, de propositions (Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Ile-de-France, Auvergne-Rhônes Alpes etc...).

Page 52 / 56





### • Coopération dans le cadre européen

L'espace européen est aujourd'hui déterminant dans la construction des régulations et politiques qui agissent sur les territoires. Politiques culturelles, services numériques, économie sociale et solidaire, droits sociaux, fonds structurels, accords de libre-échange, sont autant de sujets qui ont un impact direct sur les activités des initiatives que nous portons. S'intéresser à ces sujets en évolution est d'autant plus essentiel dans un contexte de définition de la nouvelle programmation 2020-2030. En 2020, La FAMDT contribuera aux réflexions sur les politiques culturelles et à la structuration des acteurs artistiques et culturels en Europe en s'associant à des réseaux et espaces d'échanges européens (comité d'orientation du Relais Culture Europe, Réseau Folk Alliances...). Un travail exploratoire d'ouverture européenne et international sera consolidé avec le rapprochement et les liens que nous tissons avec le réseau Live DMA ou bien encore la réflexion sur les salons internationaux et ou le travail engagé autour de projets expérimentaux portés par nos adhérent.e.s.

### b. Mutualisation et services partagés

#### L'observation participative et partagée

L'Observation Participative et Partagée (OPP) pour la Fédération : nous lancerons un troisième état des lieux de la fédération et des adhérent·e·s. Autant que faire se peut, nous irons rencontrer les adhérent·e·s ayant récemment intégré le réseau afin de les sensibiliser et de les former au maniement de l'outil GIMIC, de manière à ce qu'il·elle·s renseignent utilement les questionnaires les concernant. Nous chercherons à rapprocher et à comparer les données collectées avec des réseaux et fédérations partenaires. Ce travail sera réalisé sur le dernier trimestre 2020.

# La mise en œuvre du portail des musiques et cultures de l'oralité

À n'en pas douter, **l'étude de préfiguration pour le** portail des musiques et des cultures de l'oralité, pour laquelle nous avons obtenu une subvention de la Direction Générale des Patrimoines (Ministère de la Culture) continuera à mobiliser la participation des salarié·e·s de la fédération et la mobilisation de plusieurs de ses administrateur·trice·s. L'étude étant finalisée, nous travaillerons les pistes de développement structurel sur les choix à acter dans le cadre de la valorisation et l'éditorialisation de nos musiques et danses et de la mise en œuvre concrète.

#### La vie de la fédération

- Nous poursuivrons le travail initié en 2019 concernant la mobilisation des administrateur·trice·s et des adhérent·e·s sur les chantiers de la Fédération ;
- Nous travaillerons au niveau des ressources humaines à l'embauche d'une troisième personne sur la stratégie éditoriale de la fédération;
- Nous continuerons de renforcer nos relations avec d'autres réseaux artistiques et culturels se reconnaissant d'une économie solidaire, notamment en lien avec l'UFISC.

Page 53 / 56





C. Budget prévisionnel 2020

Ce budget prévisionnel a été voté en CA le 2 décembre. Depuis est intervenu la crise sanitaire du covid 19.

Il est à noter que le fonctionnement de l'équipe salariale n'a pas été impacté et a continué à travailler à temps plein en télétravail. La FAMDT n'a donc bénéficié d'aucune mesure d'aide mise en place par l'état et les collectivités publiques à ce jour.

La FAMDT, a décidé de payer ses dépenses engagées notamment suite à l'annulation des Rencontres Professionnelles et à l'annulation du festival là c'est de la Musique.

On notera une dépense moins importante des frais de transports et d'hébergements et de restaurations suite à l'annulation de nombreux évènements depuis mars 2020 sur lesquels les administrateurs et le personnel salariés de la FAMDT se déplaçaient habituellement ce qui devrait engendrer moins de dépense pour l'association.





BUDGET F	AMDT 20	)20 - Prévisionnel	
CHARGES		PRODUITS	
Prévisionnel 2020		Prévisionnel 2020	
Achats	5 550 €	Recettes propres	18 000 €
Abonnements / ouvrages	700 €	Cotisations des adhérents	18 000 €
Matériel équipement / fournitures / alimentaire / produits d'entretien (local de travail + ordinateur)	2 000 €		
Maintenance informatique (Logiciel + divers)	1 000 €		
Copieur / imprimante (leasing)	1 850 €		
Services extérieurs	23 778 €	Subventions	334 700 €
Locations immobilières	18 756 €	Ministère de la Culture / DGCA	230 400 €
Assurances Maif	950 €	Adami / Bourses de compagnonnage	44 500 €
Entretien des locaux	2 478 €	FDVA ministère de la vie associative	3 500 €
Office 365	144 €	BnF (Bibliotheque Nationale de France)	15 000 €
Nom de domaine (Gandhi)	450 €	FONJEP	7 300 €
Location de matériels (voiture, sytème son)	1 000 €	Région Nouvelle-Aquitaine (rencontres nationales)	6 000 €
,		CNV (Centre National des Variétés)	28 000 €
Autres Services extérieurs	26 240 €	Fonds dédiés portail	30 000 €
Commissaires aux comptes M.Gouttenègre	3 500 €	Ministère de la Culture / DGPAT	30 000 €
Pop Paie	1 680 €		
Expert comptable M.Marion		Autres subventions	
Téléphone		FR MJC IDF ( formation Droits culturels)	3 229 €
Carte de Transport Sncf Fréquence	1 750 €	Autres produits	7 770 €
Communication (graphisme, fonctionnalités site internet, etc)	9 000 €	Participations / Partenariat Live DMA	6 906 €
Frais Bancaires, postaux, télécom, ovh	1 100 €	Services mutualisés (refacturation ménage)	864 €
·		Octivides indicatings (relacturation menage)	00+0
Adhésions (CNEA, Sma, Ufisc, AGI-SON, CAC, Live DMA)	4 630 €		
CHANTIERS FAMDT 2020		Transfert de charges	800€
Réseau, accompagnement des adhérents, structuration régionale	19 400 €	Vente de disques	800€
Accompagnements de projets, animation réseau et structuration (CA Ufisc, Congrès SMA, Raffut, CNM), rencontre avec les adhérent e.s, liens avec le ministère	8 000 €		
Structuration régionale	4 000 €		
Rencontres professionnelles, réunions régionales et territoriales (exemple Rencontre ruralité, amateurs, rencontre programmation)	5 000 €		
Frais de réceptions FAMDT (Les Suds, Eurofonik, Bis, Les Transmusicales)	2 400 €		
Observation, analyses et études	6 700 €		
Gimic	1 200 €		
Mission observation (sous-traitance avce Opale)	3 000 €		
Mise en page des études et valorisation des résultats	2 500 €		
Vie Associative et Assemblée Générale	38 000 €		
Journée pro + AG Parthenay	24 000 €		
CA FAMDT (4 CA par an)	14 000 €		
Formation - Transmission	8 729 €		
Commission de travail (Assise de la transmission)	2 000 €		





Formation / Action FDVA (4 formations)	3 500 €
Documentation	17 000 €
Traitement et valorisation des archives sonores	15 000 €
Commission de travail	2 000 €
Portail des musiques et cultures de l'oralité	30 000 €
Élaboration portail ( 1er phase)	26 000 €
Frais logistique (déplacement/hebergement etc )	2 000 €
Investissement (matériel)	2 000 €
Spectacle vivant	16 500 €
Partenariats festivals (Au Fil des voix, LCDLM Avignon, Babel Minots)	10 500 €
Prix des Musiques d'ICI	4 000 €
Expérimentation nouvel appel à candidatures	2 000 €
Salon - rencontres co-produite - rendez vous structurant	5 000 €
Salons / rencontres : Eurofonik - Les suds - Le Son Continu - Trad'hivernales -No Border	5 000 €
Danse	4 500 €
Rencontre - plenière danse premier trimestre	3 000 €
Commission de travail	1 500 €
Impôts taxes	1 800 €
impots locaux	1 800 €
PERSONNELS	
Charges de personnel FAMDT (permanent)	140 542 €
Salaires bruts (3 permanents, 2 temps plein, un ¾ temps)	94 248 €
Cotisations patronnales	46 294 €
Charges de personnel formateur bourse)	46 760 €
Salariés bourses de compagnonnage (11 bourses)	42 000 €
Stagiaire possible sur une mission (4 mois)	2 048 €
Mutuelle des salariés	900 €
Divers (ticket restaurant)	1 812 €
Dotations amortissement et prov. // autres	4 000 €
TOTAL DES DEPENSES	394 499 €
Resultat	- €

